

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. AOUT

1783.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, <sup>674</sup>  
avant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE,

I. AOUT,

1783.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Mémoires historiques & critiques, & anecdotes des Reines & Régentes de France. Nouvelle édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. A Amsterdam, chez Michel Rey. 1782. 6 vol. in-12.*

Cet ouvrage plein de recherches, n'a point le ton frivole & suffisant du siècle. On s'apperçoit sans peine que l'auteur n'est pas asservi aux préjugés de la philosophie; pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les passages

Li a

qui ont un rapport particulier avec le christianisme ; nous citerons pour exemple la manière dont il parle de la bataille de Tolbiac. “ Clovis paroïssoit encore bien éloigné  
 „ de sa conversion , lorsqu'elle arriva. Il  
 „ étoit en guerre contre les Suèves & les  
 „ Bavaurois. Les deux armées en étoient ve-  
 „ nues aux-mains à Tolbiac, que les uns  
 „ croient avec beaucoup de vraisemblance  
 „ être Zulpich, à 15 ou 16 lieues de Co-  
 „ logne, & d'autres Strasbourg (a). Clovis  
 „ voyoit l'instant de sa défaite presqu'inévi-  
 „ table ; ses troupes en désordre ploient ; il  
 „ ne pouvoit arrêter les fuyards ; lui-même

---

(a) Cette seconde opinion est absolument infoutenable. La description de la bataille auroit certainement quelque rapport avec le Rhin dans lequel le vainqueur eût nécessairement poussé les Germains. Strasbourg n'a d'ailleurs jamais eu de nom qui eût le moindre rapport avec *Tolbiac*, au lieu que *Zolpium* est parfaitement le même nom, si on considère la facilité qu'ont eu les copistes de changer le Z en T. Enfin la tradition constante est pour Zolpich ou Zulpich, situé dans une plaine excellentement propre à une grande bataille. On y montre encore la place où Clovis se tenoit pendant le combat, place aujourd'hui occupée par un moulin à vent. Mais comme ces Rois barbares n'étoient pas prudemment immobiles dans une bataille, & qu'ils se battoient comme des forcenés, il est à croire que cette tradition n'indique que la place où il a fait son vœu. On voit dans la principale paroisse une très-ancienne église aujourd'hui souterraine, premier monument du christianisme dans ce pays-là.

„ couroit risque de tomber entre les mains  
 „ de ses ennemis. Désespéré, sans ressource,  
 „ il se ressouvint du Dieu de Clotilde; il  
 „ l'invoqua, & lui voua sa conversion, s'il  
 „ étoit victorieux. La face du combat chan-  
 „ gea à l'instant; les troupes de Clovis se  
 „ rallierent; celles des Allemands s'affoibli-  
 „ rent; la victoire se déclara pour le Roi.  
 „ Il en instruisit aussi-tôt Clotilde, & lui  
 „ fit savoir qu'il la devoit au vœu qu'il  
 „ avoit fait d'embrasser le christianisme. La  
 „ joie de la Reine fut à son comble; elle  
 „ signala sa reconnoissance, par tout ce que  
 „ son zele & sa piété purent lui inspirer de  
 „ plus touchans témoignages; & étant allée  
 „ trouver Clovis, elle fit venir Rhemi, évê-  
 „ que de Rheims, le prélat le plus savant  
 „ de ce siècle, pour instruire son époux.  
 „ Il fut baptisé, & la France à son exem-  
 „ ple devint presque toute chrétienne. On  
 „ vit depuis le baptême de Clovis ce qui  
 „ s'étoit vu après celui de Constantin; la  
 „ religion chrétienne protégée, beaucoup de  
 „ vertus, beaucoup de savoir dans quelques  
 „ prélats „.

L'auteur pour être savant, & n'être pas  
 philosophe, n'est pas pour cela toujours juste  
 ni conséquent. Sa critique se monte quelques  
 fois sur un ton d'amertume, que le sujet ne  
 provoque pas (a), & les principes qu'il adopte

---

(a) Sur quoi, p. ex., est fondée la mauvaise  
 humeur de l'auteur contre Grégoire de Tours.

dans un endroit, ne font pas toujours ceux qu'il fuit dans un autre (a). Le clergé n'est

qui dit que Dieu assujettissoit les ennemis de Clovis sous sa main, parce qu'il marchoit devant lui en sincérité de cœur, & qu'il faisoit devant ses yeux les choses qui lui étoient agréables. Malgré la férocité dont ce Prince devenu chrétien ne s'étoit point défait, n'est-il pas incontestable qu'il étoit sincèrement attaché à sa religion, qu'il la protégeoit & la propageoit avec zèle, & que c'étoit là des choses agréables aux yeux de Dieu? St. Augustin ne dit-il pas que Dieu récompensa quelques vertus morales des Romains par l'empire de l'univers? Ces gens-là avoient-ils commis moins de forfaits que Clovis? ... En vérité nos écrivains, même les plus traitables, sont bien difficiles lorsqu'il s'agit d'un Roi chrétien.

(a) T. I. p. 94. Ce n'est ni aux armes du Vatican, ni aux systèmes de Rome, mais à la pure morale de l'Évangile, qu'il faut attribuer l'indissolubilité du mariage. Lui-même en parlant d'une prétendue décision contraire, avoue qu'elle est *repréhensible à la rigueur des loix évangéliques* p. 71. Tant il est impossible d'éviter la contradiction quand on écrit avec humeur & que l'histoire prend le ton des invectives! — P. 93. *Les François n'avoient pas fait le moindre reproche à Charles Martel fils d'Alpaïde (il faut Alpaïde) né pendant le mariage de Pepin avec Plestrude.* Soit; mais St. Lambert en avoit fait de bien vifs à son père; & ceci détruit tout ce que l'auteur nous dit de l'idée qu'on avoit alors du mariage. — P. 235. Il blâme les recours à Rome pour les dispenses, & en même temps il accuse Preteriat d'avoir violé, en donnant une de ces dispenses, *les loix de l'Église* &c. En général la matière du mariage est un écueil dangereux pour la logique & pour la théologie, il doit l'éviter avec soin s'il veut briller de la lumière de ces deux sciences.

I. Août 1783.

483

pas son objet de prédilection (a), & le ton leste à l'égard des choses ecclésiastiques a pour lui des attraits trop marqués.



*Lettre de Mr. le baron de Marivetz à Mr. Bailly de l'académie des sciences. A Paris, chez Quillau. 1782. in-4<sup>o</sup>.*

Dans cette lettre M<sup>r</sup>. de Marivetz se plaint aussi honnêtement que vivement, de ce que M<sup>r</sup>. Bailly dans le troisieme volume de *Histoire de l'astronomie moderne* avoit parlé assez légèrement de la nouvelle hypothese de l'impulsion (b), & continuoit à regarder

---

(a) P. 52. En parlant des désordres auxquels le clergé n'a pas toujours résisté, & auxquels, si on en croit l'auteur, il a eu souvent part, il ne falloit ni généraliser cette injure qui de-là devient révoltante par sa fausseté, ni oublier d'observer que dans ces siècles barbares le clergé seul modéroit les fureurs des peuples & des Rois; comme l'a montré Mr. Moreau \* d'après tous les historiens ecclésiastiques & profanes.

(b) Voyez le compte que nous avons rendu de *sa physique du monde* (15 Avril 1782, p. 557). Le troisieme volume de cet ouvrage vient de paraître. L'auteur y établit la théorie de la lumiere conformément à ses principes. Dans son système, comme nous l'avons dit, le soleil placé au sein du fluide élastique, a été d'abord dans l'inaction. Dieu a commandé. Le soleil a tourné sur lui-même. Le fluide élastique a été agité dans tous ses points. Tout a été mis en vibration. La somme totale & le produit de ces vibrations, c'est la lumiere. Les développemens de cette doctrine, & son application

\* 1 Avril  
1777. P. 477.

à tout

der l'attraction comme le seul systême digne des regards des savans. Il se trouve dans cette lettre des passages éloquens & pleins de choses, nous en rapporterons quelques-uns.

“ Nous croions que l'édifice des connoissances physiques, en perdant une base métaphysique, une hypothese précaire, à laquelle vous trouvez vous-même tant d'inconvéniens, reposera sur une base physique. .... Nous n'écrivons point ici la liste très-nombreuse des savans qui n'ont pas plié le genou devant l'idole appelée *attraction*, qui n'ont pas reposé leurs pensées sur ce nuage léger. Les autorités doivent céder à la raison. Cela est fâcheux, peut-être, pour ceux qui se sont emparés de l'autorité : pour se consoler, Monsieur, qu'ils regardent derriere eux, qu'ils considèrent le sort de leurs prédécesseurs ; ils subissent la loi générale & invariable. Dans l'empire des sciences, le sceptre du despotisme, toujours usurpé, a toujours passé de main en main à titre également illégitime. Ce sort est réservé aux ligueurs usurpatrices, comme aux particuliers usurpateurs. C'est sur des exemples si multipliés que s'établit l'espérance de ceux qui entrent dans la carrière avec de nou-

---

à tout ce qui regarde les miroirs, les verres ardents, les lunettes, les télescopes, les microscopes, & tous les instrumens, sont curieux & intéressans ; ceux même qui n'adoptent pas le systême de l'auteur, les liront avec plaisir ; il est difficile de traiter de telles matieres avec plus d'agrément & d'éloquence.

„ velles idées. Telle est la source des con-  
 „ solations qui soutiennent leur courage au  
 „ milieu des contrariétés qui les attendent. „  
 „ L'empire des idées dominantes dans un  
 „ tems se détruit, d'autres s'en forment un  
 „ nouveau, péniblement, lentement à la vé-  
 „ rité. L'opinion reçue combat longtems ;  
 „ mais on voit ses efforts s'affoiblir progres-  
 „ sivement : on présage, on calcule l'époque  
 „ de sa défaite, on prévoit l'instant où sa  
 „ puissance s'évanouira. Sa chute, amenée  
 „ par les développemens successifs de l'intel-  
 „ ligence, est souvent bien moins l'effet  
 „ d'une impulsion puissante, que celui d'une  
 „ lente dégradation. A défaut de la foudre du  
 „ génie qui pouvoit la terrasser en un in-  
 „ stant, la lime sourde des méditations, les  
 „ secouffes réitérées que lui donnent des ob-  
 „ servations suivies & multipliées, l'ébranlent ;  
 „ elle tombe enfin, sans que personne puisse  
 „ s'honorer de sa chute. Alors ce vaste édifice  
 „ couvre de ses débris le terrain qu'il avoit  
 „ comprimé. Ceux dont ce terrain devient  
 „ le domaine, sont occupés longtems en-  
 „ core du soin d'enlever ces décombres qui  
 „ retardent la construction d'un nouvel édifi-  
 „ ce, tandis que d'autres architectes méditent  
 „ déjà d'en établir un nouveau sur ses rui-  
 „ nes. „

Quelque tems après la publication de cette  
 lettre on en a vu paroître une autre dans le  
*Journal de Paris* ( n<sup>o</sup>. 56 1783. ), écrite  
 par un homme qui ne paroît pas avoir plus  
 de confiance dans l'attraction que M<sup>r</sup>. de Mari-  
 vetz. Elle est conçue d'une manière ingénieuse

& enjouée, & mêle le *ridiculum acri melius* à de fort bonnes réflexions.

« Maintenant que les Puissances belligérantes ont terminé leurs différens, ne conviendrait-il point de proposer à MM. les physiciens de s'arranger également à l'amiable ? Leurs contestations sont presque aussi anciennes que le monde. Tous s'attaquent vigoureusement & avec succès ; mais quand ils veulent se défendre, la raison se cache malicieusement, & ne veut plus combattre avec eux. Depuis les tourbillons de Descartes jusqu'aux inondations volcaniques de Mr. Ducarla, nos bibliothèques ont été surchargées d'un fatras de systèmes qui font perdre un tems considérable au lecteur ; mais s'il n'en résulteroit que cet inconvénient, ce seroit encore peu de chose. Le plus grand mal est que les sectes scientifiques attachent une trop grande importance à leurs brillantes fictions ; chacune voudroit subjuguier tous les esprits, & exercer un empire despotique dans les sciences & la littérature, qui doivent être libres comme les mers des quatre parties du monde. Il seroit donc à souhaiter que les Newtoniens se relâchassent de leurs prétentions, & qu'ils nous étourdissent moins de leur attraction universelle, contre laquelle on a fait mille objections qui sont restées sans réponse. Voici les préliminaires qu'il seroit bon, je crois, de signer de part & d'autre, en attendant la conclusion du traité :

Les compagnies savantes reconnoîtront, sans condition, l'indépendance de l'esprit.

*L'attraction universelle, malgré les travaux immenses des grands & petits géomètres, n'aura pas plus de droit à la suprématie que les autres systèmes philosophiques.*

*On abandonnera même cette attraction, & l'on excitera les astronomes à s'ouvrir une nouvelle route pour pouvoir faire des progrès dans la théorie du ciel, comme Mr. Bailly l'a sagement conseillé dans son dernier volume de l'histoire de l'astronomie.*

*On en fera autant pour toute la physique raisonnée & la chymie, ces sciences étant encore au berceau.*

*Pour couvrir l'ignorance & l'erreur, on ne tiendra plus ce propos insensé : Si l'on vouloit s'arrêter à toutes les difficultés, on ne prendroit jamais aucun parti. Eh ! quelle nécessité de prendre un mauvais parti ?*

*Il sera recommandé à certains petits physiciens d'être plus circonspects sur les démonstrations géométriques, & de ne pas en faire usage pour appuyer leurs absurdes hypothèses ; cette manière de surprendre l'esprit du lecteur étant tout-à-fait décréditée par l'abus qu'on en a fait depuis un ou deux siècles.*

*Tels sont, Messieurs, ces articles préliminaires. Je ne doute pas que quelques Newtoniens ne les rejettent, parce que, quand on est une fois en possession de la suprématie, on ne l'abandonne qu'à la dernière extrémité. Pour donc ramener ces Messieurs à des termes raisonnables, je vais leur faire part d'une nouvelle difficulté, par laquelle leur système est attaqué dans ses plus forts*

retranchemens ; c'est-à-dire, dans le ciel, où l'attraction universelle a prudemment barricadé son universalité.

Dans ce grand nombre de phénomènes astronomiques dont l'attraction ne peut rendre raison, l'on doit compter le mouvement des planètes sur leur axe. Il y a plus, ce mouvement diurne est absolument contraire à l'attraction. Par exemple, sur notre globe, quand l'Afrique fait face au soleil, pourquoi cette partie du monde se dérange-t-elle de cette position pour faire place à des parties qui sont plus éloignées de cet astre lumineux ? Dans la théorie de Newton, la terre & les autres planètes devroient toujours présenter au soleil le même côté, comme le fait la lune à notre égard. Ainsi il est évident que la rotation des corps planétaires doit être mise au nombre de ces faits qui sont en contradiction avec l'attraction newtonienne. (a)

Comme vous avez toujours donné des preuves de votre impartialité en matières de sciences comme en autre chose, j'espère, Messieurs, que vous voudrez bien insérer

---

(a) Cette observation est dans le fonds la même, que celle que j'ai développée avec le plus de clarté que j'ai pu dans les *Observations philosophiques* (entret. 2, p. 41) en parlant du cours elliptique des planètes. Car la même raison qui empêche que telle partie de la terre ne s'éloigne du soleil au moment qu'elle en est le plus rapprochée & conséquemment attirée avec le plus de violence, empêche aussi que la planète arrivée au périhélie ne s'en éloigne pour achever la formation de l'ellipse.

I. Août 1783.

489

ma lettre dans un de vos premiers journaux.

J'ai l'honneur d'être, &c. P. D. L. C.



Cette multitude d'objections qu'on élève de toute part contre les systèmes les plus accrédités en physique & en astronomie, m'ont engagé à lire avec une attention particulière, une dissertation qui se trouve à la fin du 12<sup>e</sup>. tome de la traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline, par M<sup>r</sup>. Poinfinet de Sivry (a). Le but de cette dissertation est de prouver que la lune ne circule pas autour de la terre, mais que la terre circule autour de la lune, que la terre est le satellite de la lune, & la lune une planète principale. Système, qui, comme l'on voit du premier abord, donne une secoussé alarmante à tout l'ensemble des notions astronomiques. Car que devient alors la grandeur respective de la terre & de la lune, si précisément calculée par nos observateurs ? Que devient la distance des astres à l'égard du soleil ? celle de la terre sur-tout devant essüier d'étranges variations qu'aucun savant ne s'est encore avisé de soupçonner. Quoiqu'il en soit, l'auteur, entre plusieurs choses plus spécieuses que solides, en dit quelques-unes qui, supposé les systèmes reçus, sont absolument sans réplique.

---

(a) Traduction très-estimée, avec une belle & bonne édition du texte latin, des notes & des observations intéressantes. A Paris, chez la veuve Defaint ; à Liege, chez Orval-Demazeau.

que. D'après le principe que tout corps céleste a un mouvement sur son axe, il raisonne de la sorte: " Si c'étoit la lune qui  
 " circulât autour de la terre, il s'enfuivroit  
 " que la lune n'auroit point de rotation sur  
 " son axe, puisqu'elle nous présente toujours  
 " le même hémisphère. La lune ne circule  
 " donc point autour de la terre; car, de  
 " la nécessité où sont toutes les planetes d'a-  
 " voir une rotation sur leur axe, on peut  
 " conclure que la lune ne sauroit faire au-  
 " tour d'une planete étrangere une révolu-  
 " tion simple & dénuée de rotation sur  
 " elle-même, puisqu'une telle révolution est  
 " impossible dans les corps célestes, chez  
 " qui la révolution orbitale est une suite de  
 " leur rotation sur leur axe, & se change-  
 " roit, sans elle, en une direction perpen-  
 " diculaire. Les cometes elles-mêmes doivent  
 " avoir une rotation sur leur axe; rotation,  
 " à la vérité, très-lente: aussi leur chute  
 " n'est-elle, ni une ligne droite, ni un  
 " cercle régulier; mais une ellipse immense  
 " & fort approchante de la perpendiculaire.  
 " C'est cette révolution sur leur axe, qui  
 " est cause que les cometes, à leur retour,  
 " ne nous paroissent pas toujours les mêmes,  
 " & nous offrent des aspects dissemblables,  
 " qui nous les font, pour ainsi dire, mé-  
 " connoître. Mais pour ne point nous éloi-  
 " gner de notre premiere these, j'en reviens  
 " à dire qu'il est impossible que la lune, mê-  
 " me en qualité de satellite, ne tourne pas  
 " sur son axe.

„ Cette proposition, une fois admise, s'il  
 „ est démontré d'autre part que cette même  
 „ rotation de la lune, quoique réelle & né-  
 „ cessaire, nous est insensible, c'est une mar-  
 „ que irrécusable que c'est nous qui circulons  
 „ autour d'elle, précisément dans le même  
 „ sens, & presque précisément en autant de  
 „ tems qu'elle en met à tourner sur elle-même;  
 „ ce qui nous dérobe le phénomène de sa  
 „ rotation. „

La manière dont l'auteur combat le sub-  
 terfuge de ceux qui prétendent que la lune a  
 une rotation réelle, ne peut être plus pressante ;  
 c'est une vraie démonstration : & cette petite  
 subtilité enfantée par l'esprit de système, ne  
 soutient pas un moment les regards d'un  
 juge équitable. Aussi les astronomes sincères  
 n'ont-ils pas pensé à y avoir recours. „ Ils  
 „ le disent ( que la lune n'a pas de rotation )  
 „ quand ils veulent être de bonne foi avec  
 „ le peuple, & quitter le style illusoire des  
 „ grands mots. La lune ne tourne point  
 „ sur son axe, écrit nettement M<sup>r</sup>. Savérien,  
 „ l. 4, p. 36 & 40, *Hist. des philos. mod.*  
 „ Disc. prélim. Mais plus loin il tombe,  
 „ comme les autres, dans le style énigmati-  
 „ que & captieux, en écrivant que la ré-  
 „ volution de la lune exprime sa rotation.  
 „ *Ibid.* p. 41. Pour Newton, il s'est expli-  
 „ qué très-clairement au sujet de la non-ro-  
 „ tation de la lune sur son axe. Et comme  
 „ ce manque de rotation lui paroïsoit,  
 „ avec raison, quelque chose d'irrégulier  
 „ & de monstrueux dans le régime plané-  
 „ taire,

„ taire, il s'est efforcé d'en trouver l'explica-  
 „ tion „. On montre ici que cette explica-  
 „ tion est vaine, & que de tout ce que New-  
 „ ton a disserté là-dessus, rien ne mérite at-  
 „ tention, sinon le défaut de mouvement de  
 „ rotation dans la lune, formellement reconnu  
 „ par ce fameux géometre. L'auteur continue  
 „ de la sorte: " Ceux donc qui, abusant des  
 „ termes, autant qu'il est possible de le faire,  
 „ écrivent que la lune tourne sur elle-même,  
 „ en circulant autour de la terre, font le  
 „ même raisonnement vicieux dont je viens  
 „ de démontrer la fausseté. Il est, je le ré-  
 „ pète, évidemment faux de dire que la  
 „ lune, à chaque révolution autour de nous,  
 „ tourne aussi sur son axe, puisque je viens  
 „ de faire voir que de la manière dont on  
 „ suppose que sa rotation s'exécute, sa cir-  
 „ culation, ou révolution orbitale, seroit  
 „ impossible; & qu'il est absolument néces-  
 „ saire que sa rotation sur elle-même ne  
 „ soit pas apparente & illusoire, mais effec-  
 „ tive & réelle. D'où il résulte qu'en sui-  
 „ vant l'hypothèse qui transporte la lune  
 „ autour de la terre, on admet dans le pre-  
 „ mier de ces deux astres un régime impos-  
 „ sible, absurde, inexplicable, puisqu'on  
 „ fait circuler la lune autour d'un axe étran-  
 „ ger, sans tourner réellement sur elle-même;  
 „ au lieu que si l'on suppose qu'elle tourne  
 „ effectivement sur son axe en vingt-sept  
 „ jours & plus, en sorte que son jour ex-  
 „ cède vingt-sept des nôtres, & que la terre,  
 „ pendant ces vingt-sept jours & plus, tourne  
 „ „ vingt-sept

vingt-sept fois sur son propre axe, &  
 „ acheve une révolution autour de la lune :  
 „ on aura un système raisonnable, où tout  
 „ se concilie avec les loix invariables du  
 „ mouvement circulaire. „

Sans me sentir aucune inclination pour cette nouvelle hypothese, je ne puis cependant la regarder avec une indifférence absolue, elle peut servir à exiger des preuves plus précises de ce que les astronomes nous disent de la grandeur & de la distance des planetes \* ; elle donneroit, si jamais elle faisoit fortune parmi les savans, un ébranlement général à l'hypothese de Copernic, en ramenant les idées de ceux qui ne s'accoutumeroient point de ces rotations indispensables, vers le repos de la terre ; car si la terre doit devenir satellite de la lune, pour maintenir son existence légale dans le système planétaire, il y a bien des gens qui trouveront que c'est une chose plus simple & plus avouée, de lui rendre son ancien état, & ses rapports avec l'ancien ciel, qui n'avoit pas besoin de tous ces tournoiemens, & qui n'en satisfaisoit pas moins à toutes les observations astronomiques.

J'ai observé ailleurs que le mouvement de la lune dans l'hypothese de Copernic, donnoit les plus grands embarras, faisoit naître parmi les astronomes d'étranges contradictions, & de plus une irrégularité, une exception repoussante dans la nature & l'ordre des révolutions célestes \*. Un auteur célèbre a dit,

*Ibid.* p. 125.

\* Obf. phil.  
 ent. 1. p. 21.  
 édit. de  
 1778.

\* Edouard  
Corlini,  
*ibid.* p. 140.

d'hui si exclusif de Copernic \*. Ne dirait-on pas que l'accomplissement de cette prophétie se prépare ?

On voit à la tête de cette dissertation le passage de Pline, où cet historien philosophe se plaint ou *s'indigne*, pour me servir de son expression, du peu de connoissance que nous avons de l'astre le moins éloigné de nous : *multiformi hæc (luna) gyro torfit ingenia contemplantium, & proximum ignorari maximè sidus indignantium.* l. 1. cap. 9. Rien n'est effectivement plus avéré que cette ignorance. Non-seulement nous ne connoissons pas la nature du globe lunaire, mais nous disputons sur son mouvement, sur sa qualité de planète ou de satellite, &c. &c. Après cela peut-on ne pas rire quand on entend nos savans nous raconter les choses les plus détaillées sur les planètes supérieures, sur les étoiles fixes & même sur les prétendus globes qui circulent autour d'elles ? L'auteur de la dissertation ne s'est pas plus garanti que les autres de cette présomptueuse loquacité.



*Lettres contenant le journal d'un voïage fait à Rome en 1773. A Geneve, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente 1783. 2 vol. in-12. Prix 4 liv. br. 5 liv. rel.*

**S**I ce voïageur s'appesantit moins sur les détails, que ceux qui l'ont précédé, il n'est pas si superficiel qu'il ne fasse connoître

les objets les plus curieux & les plus intéressans qu'il a vus dans sa route, particulièrement à Venise, à Rome & à Florence. Dans ses descriptions, dans les petits traits & les anecdotes dont il a cherché à égayer sa relation, il fait pour l'ordinaire profession d'une grande impartialité. On en voit un exemple dans le passage suivant. " Bien que j'aie mon grain  
 „ d'anti-jésuitisme ainsi qu'un autre, la pré-  
 „ vention que j'ai contre les Jésuites ne  
 „ m'empêche pas de rendre justice à ceux  
 „ qui renfermés dans les devoirs de leur  
 „ état, ont bien mérité, par leurs talens  
 „ des lettres & de la religion. Quoiqu'on ne  
 „ soit point en droit de juger les gens d'après  
 „ une conversation passagere, je n'ai vu dans  
 „ les Jésuites que j'ai rencontrés dans les  
 „ villes de la Romagne, que des religieux  
 „ respectables. *Res sacra miser.* Vomis par  
 „ leurs Souverains sur les bords de l'Italie,  
 „ comme le fut autrefois Jonas sur ceux  
 „ de Ninive \*, ils sont vraiment réduits à  
 „ l'état le plus fâcheux. Confinés dans de  
 „ petites villes, sans ressources, sans société,  
 „ avec 400 l. de pension pour tout bien, ils  
 „ n'ont pas même l'avantage de pouvoir  
 „ dire la Messe gratuitement, encore moins  
 „ d'en retirer l'honoraire comme en France.  
 „ On les astreint à paier, à la sacristie, les  
 „ fraix du linge & des ornemens; & ils ne  
 „ passent pas un instant de la journée sans  
 „ l'escorte de la misere & de l'ennui. „

\* Où a-t-il  
 lu que Jo-  
 nas fut vo-  
 mi sur les  
 bords de  
 Ninive ?



*L'aigle & le hibou; fable écrite pour un  
jeune prince que l'on osoit blâmer de son  
amour pour les sciences & les lettres \*.* A.  
Paris chez Prault. 1783. Brochure de 60  
pages in-8°.

\* Objet  
idéal &  
chiméri-  
que, jamais  
Prince n'a  
été blâmé  
pour un tel  
sujet.

**J**E ne rapporterai de cette fable emphigou-  
rique qu'un passage qui forme une pleine  
justification des croisades, auxquelles ce-  
pendant l'auteur (a) ne s'intéresse guere &  
auxquelles il n'a sans doute pas cru rendre ce  
service. Le mépris des arts est, selon lui,  
un crime suffisant, pour armer l'Europe con-  
tre les Ottomans & détruire cette nation si  
peu philosophique.

La main des Grecs un jour peut changer le  
Ciel tonne de loin sur ce peuple stupide  
Qui des arts foule le berceau,  
Qui parcourt d'un œil sec les rives de l'Aulide,  
Qui de Socrate même ignore le tombeau,  
Fait de Sparte un ferrail & d'Athene un hameau.

Dans une longue note relative à ce mor-  
ceau, il déplore les horribles profanations

---

(a) L'abbé Cerutti, l'éloquent auteur de  
l'apologie d'un Ordre religieux, dont il a été  
membre; aujourd'hui poète & profateur bour-  
sofflé, & philosophe du plus bel air possible.

qui se commettent dans la Grece. “ Le fa-  
 „ meux portique est un caffè public, le tem-  
 „ ple de Minerve une mosquée, celui de Thé-  
 „ sée l'église de Saint-Georges; la tour où  
 „ Demosthene alloit aux bords de la mer  
 „ s'exercer à l'éloquence, sert de clocher à  
 „ un hospice de Capucins. Le berceau de  
 „ Jupiter sur le mont Ida, est un monastere  
 „ de Caloiers, &c. „

Un auteur judicieux a fait sur ces lamen-  
 tations, sur ce zele qui fait *tonner le ciel* pour le  
 rétablissement du temple de Thésée, les réflé-  
 xions suivantes. “ Quelle tendresse pour les  
 augustes monumens du paganisme! Le ber-  
 ceau de notre divin Sauveur profané, son  
 tombeau foulé par les plus vils animaux;  
 tous les temples érigés à sa gloire, consacrés  
 aux abominables superstitions des Musulmans;  
 les cris de vingt mille François expirans dans  
 les plus affreuses tortures, & réduits à la  
 cruelle nécessité de vivre apostats, ou de  
 mourir martyrs, qui appelloient un libérateur;  
 le sang de plusieurs milliers de victimes im-  
 molées, qui demandoient un vengeur; les  
 alarmes de l'Europe, l'Asie, l'Afrique entie-  
 res qui sollicitoient d'opposer une digue puis-  
 sante aux inondations de ces farouches Mu-  
 sulmans, qui le feu & le fer à la main, par-  
 couroient toute la terre, ne paroissant avoir  
 d'autre dessein que d'en faire le tombeau du  
 genre humain; tout cela ne paroît à nos phi-  
 losophes digne d'aucune considération. A les  
 entendre, déclarer pour des foibles motifs la  
 guerre aux Musulmans, c'étoit outrager l'hu-  
 manité

manité, la nature, violer le droit des gens; c'étoit une abominable superstition, un odieux fanatisme. Mais le berceau de Jupiter transformé en un monastere de Caloiers, mais le temple de Thésée devenu l'église de St. Georges, &c. Ah! voilà de quoi allumer le courroux même des ames pacifiques: aussi notre zélé missionnaire de la philosophie appelle-t-il la foudre sur le peuple stupide qui s'est dégradé par de si horribles profanations. Enfin voilà que la philosophie s'est réconciliée avec les croisades; & quoique les puissans motifs de guerre, dont j'ai parlé plus haut, ne subsistent plus; quoique la politique du peuple turc soit aujourd'hui presque aussi douce, son commerce aussi sûr que celui des autres peuples, si cependant quelques Princes veulent aujourd'hui tenter de l'affervir, pourvu qu'ils rétablissent le berceau de Jupiter, le temple de Minerve, & celui de Thésée, qu'ils retrouvent le tombeau de Socrate, qu'ils renversent sur-tout les odieuses basiliques élevées à la place de ces augustes monumens du paganisme, ils peuvent compter sur autant d'éloges, que la piété compatissante de St. Louis a essuyé d'outrages. »





*Conclusiones philosophicæ quas, præside venerabili viro &c. Lovanii, typis academicis, 1783.*

**A**UX doutes que la lecture de cette thèse a fait naître dans mon esprit, faite sans doute d'avoir saisi le vrai sens de l'auteur, & que j'ai proposé dans le dernier journal, je pourrois en ajouter plusieurs autres. Je me bornerai aux assertions suivantes.

*Qui negant, homini plerumque facultatem esse, utrumque volendi & agendi duorum, non tantùm contradictoriorum, sed & disparium & contrariorum; hi omne a sensu intimo pondus adjudicant, atque in scepticismum prolabuntur durissimum.* ( cela semble trop fort ; les Calvinistes, p. ex, pour nier la liberté ne sont pas des sceptiques, moins encore les plus révoltans de tous les sceptiques. Cela porteroit à croire qu'il ne s'agit ici que de la liberté physique ; la suite fortifie cette idée ). *Latendum tamen, hominem ita comparatum esse, ut semper eligat id, quod hic & nunc melius sibi FUTURUM judicat.* ( ce futurum sur-tout est plein d'obscurité. Le pécheur succombant à sa passion, fait très-bien qu'elle ne produira que des remords & des châtimens : où est donc le futurum qu'il juge être melius ? . . mais indépendamment de ce

*futurum*, que devient la doctrine de St. Paul \* & même celle des philosophes païens \*\* touchant la condamnation que le pécheur prononce contre lui-même au moment qu'il prévarique?). *Istud verò iudicium à sensibus pendere quis non videt?* (une liberté morale, chrétienne & théologique, telle qu'il la faut pour mériter les châtimens ou les récompenses d'un Dieu juste & saint, une telle liberté, devenue le résultat nécessaire des sens & des organes, c'est, je l'avoue, pour moi un mystère impénétrable). *Ceterùm quæcumque libertatis eligendi argumenta, sensui intimo atque experientia non innixa, infirma censemus.* (& pourquoi les argumens tirés de l'idée d'un Dieu juste, voulant être servi par des créatures libres, pourquoi la doctrine de l'Écriture, des Peres & des Conciles, quoiqu'ils ne soient point appuyés *sensui intimo atque experientia*, seroient-ils *infirma argumenta*?).

---

\* *Non enim quod volo bonum, hoc facio; sed quod nolo malum, hoc ago. . . Video legem in membris repugnantem legi mentis meæ & captivantem me in lege peccati.* Rom. 7.

\*\* *Excute virgineo conceptam pectore flammam, Si potes, infelix. Si possem, sanctor essem. Sed rapit invitam nova vis; aliudque cupido, Mens aliud suadet; video meliora, proboque, Deteriora sequor.* Metam. L. 7.

*Fulmen veram esse electricitatem, conductoresque cuspidate terminatos, ut eleganter dictum fuit, illud caelo eripere, tot experimentis stabilitum est, ut nullus amplius dubio locus superesse videatur* (M<sup>r</sup>. Marat vient de démontrer par des faits sans nombre que les maisons surmontées de conducteurs, sont foudroïées avec les conducteurs, de préférence à toutes les autres qui n'en ont pas \*. Il est plus démontré encore par la raison & les faits, qu'aucun conducteur ne soutire toute la matiere fulgurante contenue dans une nuée. — Enfin tout ce que peut prouver un conducteur placé sur une maison qui n'a pas été foudroïée, c'est qu'il n'attire pas infailliblement la foudre; car pour prouver qu'elle a été préservée par son moïen, il faudroit que toutes les autres eussent été frappées. — Après cela les *tot experimenta* échappent entierement à ma vue. — Quant à l'élégance du *fulmen caelo eripere*, j'ai déjà eu occasion de l'apprécier \*. En voici une nouvelle explication.

\* 1 Mars  
1783. p. 338,  
340. Voyez  
les Journ.  
cités Janv.  
1783. p. 29.

\* 15 Mars  
1778. p. 466.

Extrait de la gazette de Francfort du 24  
Juin 1783 N<sup>o</sup>. 100.

Ich winke, Donner! deinem Grimme,  
Schmied' Fesseln dir!  
Hohnlache deiner Götterstimme,  
Und spiel Mit dir!  
Das Füllhorn deines Zorns verschlinget  
Mein Stäbchen hier;  
Die Schöpfung wankt: ein Rettchen bringet  
Dich machtlos mir.

„ Tonnerre ! je défie , je provoque tes  
 „ fureurs. Je te forgé des chaînes ; je ris ,  
 „ je me moque de cette voix des dieux , &  
 „ je me joue de toi ! Ma petite barre dévore  
 „ les trésors de ta colere (a). L'ouvrage de  
 „ la création se dément , quand je te vois  
 „ arriver le long de mon fil d'archal fans  
 „ vigueur & fans force. „ (b)

Lorsqu'on songe que ces blasphèmes sont fondés sur des chimères , sur des imaginations mille fois confondues par les faits ; que depuis M<sup>r</sup>. Kirchman tué en 1753 \* , jusqu'au conducteur de l'hôtel de M<sup>r</sup>. de Töring , foudroïé en 1781 , tous les patrons de cette sottise empirique ont été ou les victimes ou les dupes de leur crédulité ; on ne fait s'il faut prendre le parti de la colere ou de la pitié.

\* Voyez son article dans le nouv. *Dict. hist.*

*Cometas verò esse corpora opaca , planeois similia , omnino credendum est , ex quo eorum*

(a) L'auteur fait allusion à ces expressions de l'écriture : *Hæc condita sunt in thesauris meis. . . Thesaurisat sibi iram ;* & à cette autre : *Verumtamen fœx ejus non est exinanita.*

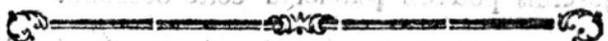
(b) Le balourd à force d'enthousiasme servile & machinal , ne fait plus ce qu'il dit. Lors même que la foudre suit le conducteur , est-elle sans force & sans vigueur ? Le but du conducteur n'est-il pas de la diriger vers l'endroit qu'elle peut frapper sans conséquence ? Il faut convenir qu'il y a bien de l'élegance dans tout cela. . . L'homme de la gazette n'y trouve pas seulement de l'élegance ; c'est un vrai *Meisterstück* ( un chef-d'œuvre ).

*rum orbis calculo subjecti, atque appari-  
tiones periodicae praedicta sunt.* Je crois  
avoir prouvé que ces calculs sont arbitraires,  
ces prédictions hazardées & démenties par  
l'événement, & ces apparitions périodiques  
parfaitement chimériques \* ; mais pour qu'on  
ne s' imagine pas que je mets de l'humeur ou  
de l'originalité dans l'opposition que j'ai cou-  
tume de former contre les opinions de vogue,  
écoutons l'auteur de *l'Idée du monde*, ou-  
vrage qui vient de paroître à Paris, chez  
Moutard 1783. " L'opinion commune, dit-  
" il, est que les comètes sont des corps de  
" la nature des planètes, & dont les révo-  
" lutions se font dans des orbites excentri-  
" ques. Les astronomes ont analysé ces corps  
" & leurs queues, ils en ont donné des ex-  
" plications, & , suivant le cours de leurs  
" idées, ils ont été jusqu'à prédire le retour  
" des mêmes comètes. Mais l'événement a  
" toujours trompé leur attente; comme la  
" comète de 1680, que l'on devoit revoir  
" le 17 Mai 1719. Elle ne parut point, &  
" quand alors il en auroit paru une, eût-elle  
" été vue dans le même lieu du ciel, pour-  
" roit-on assez bien reconnoître une co-  
" mète pour pouvoir assurer que c'est la mê-  
" me que l'on revoit ? La grande réputa-  
tion

---

\* *Observ. philos.* entret. 4, p. 170, édit. de  
1778. Depuis cette époque j'en ai de nouvelles  
preuves en force & en nombre, que je dédui-  
rai dans l'occasion.

„ tion de ces hommes célèbres a entraîné  
 „ jusqu'à présent les esprits. Il est si naturel  
 „ de s'en rapporter au dire des gens savans  
 „ dans des choses abstraites & dans lesquelles  
 „ l'imagination se perd ! La plupart des hom-  
 „ mes aiment mieux suivre un chemin tout  
 „ fait, que de s'en fraier un nouveau, &  
 „ préfèrent de penser d'après ceux qui ont  
 „ fait des recherches. Peu de personnes sont  
 „ susceptibles d'une application profonde &  
 „ suivie, & il est plus court & plus commo-  
 „ de de s'accrocher aux idées des esprits su-  
 „ blimes. „



Nachricht von einer Sammlung der besten  
 Schriftsteller, welche die Geschichte, be-  
 sonderer Rechten, Sitten, und Gewohn-  
 heiten der Völker nach ihren Grund-  
 sätzen abgehandlet haben.

**C**E *prospectus* qui promet un recueil des  
 meilleurs historiens, ne peut que fixer l'at-  
 tention des curieux, & mériter leurs suffrages,  
 supposé qu'il soit bien exécuté. Si dans l'état  
 où sont aujourd'hui les sciences, nous ne pou-  
 vons rien promettre à cet égard, nous ne  
 sommes pas fondés non plus à inspirer des  
 défiances.

On doit s'adresser an die Herausgeber der  
 historischen Schriftsteller G. K. F. in Mana-  
 heim.

☞ L'édition du *Dictionnaire géographique* annoncée dans la gazette de Bruxelles, n<sup>o</sup>. 55, & faite sur la mienne de 1778, ne dérogera pas à la promesse que j'ai faite d'en donner une nouvelle dès que j'aurai fini le *Dictionnaire historique*; les lecteurs qui ont eu la confiance de l'attendre, peuvent me la continuer, à moins ( ce que je n'ai garde de contester ) qu'ils ne-soient mieux servi ailleurs. Voici deux lettres d'ancienne date que je crois pouvoir publier à cette occasion.

Lettre de Mr. le Francq, imprimeur libraire à Bruxelles, à l'auteur du Journal.

**M**R. Lem. m'écrit que vous lui aviez dit que si j'imprimois le *Dictionnaire géographique*, aussi-tôt vous seriez tombé prêt à donner, & que vous la seriez annoncer dès à présent dans tous les ouvrages périodiques. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, qu'il est trop tard pour que j'abandonne mon entreprise. Cet ouvrage sera corrigé & augmenté par Mr. l'abbé M. de l'académie des belles-lettres de Bruxelles qui y travaille sans discontinuer depuis 6 semaines. Il y a déjà une feuille d'imprimée. Je vous demande, Monsieur, si l'imprimeur de vos ouvrages a plus de privilège à imprimer ce *Dictionnaire* qu'un autre, tandis qu'il est imprimé & se réimprime encore tous les jours dans toute la France, la Hollande &c; vous auriez donc aussi droit de faire tomber toutes ces éditions par les avis inserés dans vos journaux.

Je souhaiterois en toute autre occasion de trouver le moyen de vous obliger & de vous prouver la parfaite considération avec laquelle je suis &c.

Bruxelles le 16

B. le Francq, imp.

Fév. 1782.

lib.

*Réponse.* « Il y a, Monsieur, dans ce que vous dit Mr. Lem, & dans ce que vous m'écrivez à ce sujet, un méfentendu, qui me fait croire que nous serons d'accord quand nous nous serons bien expliqué. Sans doute que je n'ai point de privilege exclusif pour ce livre, & je ne connois point d'imprimeur qui en ait. Mais voici le fait. Si Mr. M. corrige ce *Dictionnaire* tel qu'il a paru en France, en Hollande &c, je serai sans doute bien mal reçu à m'en plaindre. Mais s'il travaille, de quelque maniere que ce soit, sur l'édition de Bassompierre 1778 en 2 vol. je la revendique comme mon bien. Sans parler d'un million de fautes que j'y ai corrigées, je l'ai augmenté d'un volume, c'est-à-dire de la moitié. Le fruit de mes recherches & de celles d'un ami plus assidu encore que moi à cet ouvrage, les observations faites dans mes longs & pénibles voïages &c, tout cela se trouve dans cette édition. Si j'en laissois publier une nouvelle à Mr. M, je paroïtrois plus tard copier cet estimable académicien, & l'on m'accuseroit, non sans une apparence spécieuse, d'un lâche & odieux plagiat. Mon *Itinéraire*, collection de toutes sortes de remarques, pour laquelle j'avoue avoir quelque attachement, ne m'appartiendroit plus; fondu en grande partie dans ce *Dictionnaire*, il ne pourroit plus me servir sans faire naitre l'idée d'un brigandage d'autant plus vraisemblable qu'il est devenu très-commun, pour ne pas dire général, & autorisé par des gens du meilleur ton. Si à cela on ajoute que j'ai une nouvelle édition toute prête, revue & corrigée avec de nouveaux soins, d'après des observations postérieures, faites sur les lieux par moi-même, que je n'attends que la fin du *Dict. historique*, pour la publier, on trouvera peut-être étrange qu'on saisisse un moment où je suis dans l'embarras, pour me prévenir & me dépouiller. »

« Le résultat de ces observations qui vous paroïtroient sans doute très-équitables, est que Mr. M. me laisse mon bien, je serai trop honnête & trop juste pour décrier le sien. Ce n'est pas du reste précisément par mon

Journal que je le revendiquerai, (comme vous le supposez, en attribuant à cet ouvrage périodique un but auquel je ne l'ai jamais fait servir) mais dans toutes les feuilles publiques qui voudront bien se prêter à une juste réclamation. Du reste dans ce cas là même, je rendrai justice aux lumières du savant académicien. Vous me dites qu'en six semaines il a mis l'ouvrage en état d'être imprimé, & qu'il y a même déjà une feuille tirée; je dois avouer à ma confusion que j'y travaille depuis 30 ans, que j'ai parcouru pour vérifier une infinité de choses une grande partie de l'Europe, & que je suis encore bien loin d'avoir rempli mon but.

Je suis, Monsieur, très-parfaitement &c.  
L. le 23 Fév.

1782.

F. Xav. de Feller.

Le *Petit - maître* est le mot de la dernière Enigme.

**C**ontre la terre pécheresse  
 Je sers le bras du Tout-Puissant;  
 Et de ce Dieu plein de tendresse,  
 Je suis le plus riche présent.  
 L'univers devient ma pâture,  
 Si l'on n'arrête mes progrès;  
 Et cependant à mes bienfaits  
 Il doit sa plus belle parure.  
 Par ma faveur le genre humain  
 Reçoit & conserve la vie;  
 Des malheureux en proie à ma furie  
 Trouvent le trépas dans mon sein.  
 C'est moi qui peins les traits qu'on vient de lire:  
 L'âme le poète, ainsi que l'orateur:  
 L'épique épigramme & satire:  
 Et quand je n'y suis plus, tremble pauvre lecteur.

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 30 15 Juin.)  
Le renégat anglois Mustapha, qui est à la tête de l'artillerie ottomane & chef du corps des bombardiers, fait fondre assidument un grand nombre de canons, non dans l'arsenal de Tophana, mais dans une fonderie près de sa maison. Le Grand-Seigneur, avec lequel il s'entretient souvent, vient voir de tems en tems ses travaux. L'on s'occupe aussi avec beaucoup d'activité, depuis l'arrivée d'un officier allemand très-habile, à former un corps d'artillerie de campagne à cheval, tel qu'il s'en trouve un dans les armées prussiennes.

Il y a eu ces jours-ci une révolution dans les principales charges de l'intérieur du Serrail, dont quelques officiers ont encouru la disgrâce de Sa Hauteffe: le chef des eunuques, qui jouissoit de toute la faveur de son maître, a été démis & exilé: il est remplacé par le trésorier du Serrail. Le *boftangi-bachi*, ou sur-intendant des jardins, & le grand-écuyer ont aussi perdu leurs places. — Le Grand-Seigneur vient aussi de faire un grand changement parmi les gouverneurs des provinces. Le plus remarquable est qu'il a nommé gouverneur de la forte-

ressé d'Oczakow, le fameux Haznadar-Ali-bacha, qui a défendu cette place dans la dernière guerre contre la Russie.

On se flatte encore ici que les Puissances qui prennent part à notre commerce, s'intéressent aussi à la conservation de notre empire, & que malgré quelques hostilités qu'on dit avoir été commises sur les frontières, les affaires pourront prendre un aspect plus pacifique. Cependant le peuple de cette capitale & de tout l'empire ottoman demande à grands cris une rupture avec la Russie & menace en cas de refus de se soulever. Si les prétentions des deux cours impériales sont telles qu'on les débite, la Porte se verra forcée d'entrer en guerre, pour éviter sa ruine totale. Quoiqu'il en soit, ces conditions, peut-être infiniment exagérées par le bruit public, sont les suivantes. " La Russie demande la Crimée & Oczakow, avec la navigation libre sur la Mer-noire, par le détroit des Dardanelles dans l'Archipel. L'Autriche, de son côté, exige la restitution de tout ce qui, par la paix de Belgrade, a été cédé à la cour ottomane, la Walachie, jusqu'à la rivière d'Alusa, la Servie, avec Belgrade, les montagnes près de Somocz, une grande partie de la Bosnie, la liberté de la navigation sur le Danube; enfin un commerce illimité avec toutes les provinces turques, en acquittant les droits, à raison de trois pour cent.

Le bacha de Belgrade fait entourer cette forteresse d'une triple rangée de palissades:

1. Août 1783.

511

on y élève en même tems par ses ordres quantité de bastions & de batteries ; 12 mille Spahis forment le camp près de la dite ville : il y est arrivé hier 600 Arnauts. Tout est en mouvement dans l'intérieur des provinces : on voit accourir les Musulmans de toute part. On ajoute que leur camp est très-mal arrangé, les uns sont sous des tentes de toile, d'autres ont des cabanes confrites de planches, de broussailles & de joncs ; on en voit même un grand nombre tapis sous terre dans des trous qu'ils se sont creusés, tout s'y trouve pêle-mêle. On remarque la plus grande activité en Bosnie : les Spahis en garnison dans les différentes provinces ont ordre de se tenir prêts à défilier vers Widin.

L'ambassadeur de Hollande aiant remis un mémoire au grand-visir, relativement au commerce des draps, dont une société exclusive vouloit attirer à elle tout le monopole, a reçu une réponse satisfaisante. Le Grand-Seigneur a fait, en conséquence, publier un Firman adressé au Molla & au commandant de Smyrne, & y déclare, " qu'il  
„ supprime toutes les associations formées à  
„ Constantinople au préjudice de la liberté  
„ des draps ; ordonnant en même tems aux  
„ marchands associés de la même manière à  
„ Smyrne de renoncer à leur association ; &  
„ enjoignant qu'il soit veillé exactement à  
„ l'exécution de cet ordre. „

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Juin.) L'Impératrice ayant été instruite, par une lettre écrite de la main propre du Roi de Suede, & qu'un courier vient d'apporter ici, du malheur qu'a eu ce Prince de se casser le bras gauche, le départ de S. M. Impériale pour Frederichsham a été différé jusqu'au 20 Juin. A son retour, les troupes de notre garnison, rassemblées en plusieurs petits camps dans les environs de cette résidence, & renforcées par quelques régimens de cavalerie, s'exerceront au feu & au maniment de l'artillerie. L'escadre, destinée pour la Méditerranée, n'attend que les derniers ordres pour partir, étant mouillée à l'entrée de la rade de Cronstadt : elle est une des plus belles, qui soient jamais sorties des ports de la Russie : l'Elizabeth, vaisseau neuf de 74 canons, qui en fait partie, est regardé comme un des meilleurs de son rang, qui soient en Europe. Au départ de cette escadre, l'Impératrice, accompagnée de L. A. Impériales & des ministres étrangers ainsi que de ceux du cabinet, se rendra à Cronstadt. Les dégâts, causés par le feu aux magasins de l'amirauté le 24 Mai, se réparent actuellement. L'on croit que cet incendie a été occasionné par quelques étincelles d'une forge voisine, qui ont été poussées par le vent sous le toit d'un de ces magasins.

En vertu des nouveaux réglemens de l'Impératrice

pératrice pour l'administration des provinces de l'empire, la noblesse de chaque district doit s'assembler une fois tous les trois ans, pour faire par la voie du sort l'élection des députés, chargés de l'économie intérieure de ces provinces. L'assemblée de la noblesse du district de Pétersbourg s'est tenue en conséquence la semaine dernière ici au palais d'été : elle a été présidée par le feld-maréchal prince de Gallitzin, en qualité de gouverneur-général ; & , pendant tout le tems de la session, les membres, qui la composent, ont été servis par les officiers de la cour. Le prince Auguste Sulkowski, palatin de Posnanie, & la princesse son épouse, née comtesse de Mniszeck, ont été présentés le 8 de ce mois à l'Impératrice à Czarsko-Zelo, par le vice-chancelier comte d'Ostermann : le prince, avant de se rendre ici, avoit fait un tour à Cherson, pour voir cette ville nouvellement bâtie. Le marquis de la Torre, ministre-plénipotentiaire d'Espagne, qui est sur son départ pour Madrid, prit le même jour congé de Sa Majesté.

Il a été résolu de faire transporter l'amirauté hors de cette résidence à Cronstadt avec une partie des magasins : & , comme l'emplacement n'y est pas assez grand, le reste de ces magasins sera placé, dit-on, à Oranienbaum. Sur le terrain, que l'amirauté occupe ici, il sera construit d'autres bâtimens pour le sénat & pour d'autres départemens.

*Extrait d'une lettre de Riga du 15 Juin.*

« Les lettres de Pétersbourg nous laissent encore dans l'incertitude, s'il y aura guerre ou non entre nous & la Turquie : au cas que cette dernière refuse d'observer en entier le traité de Cainard i, & qu'elle continue à nourrir ou à tolérer en Crimée & dans le Cuban des troubles, qui nuisent à notre sûreté, il faudra bien que nous repoussions la force par la force. A tout événement nous faisons les préparatifs convenables. L'Empereur est autant en droit de demander un libre débouché pour le Danube & la Hongrie, que nous pour Cherson, pour nos provinces d'Ukraine & autres. Ce Monarque n'a pas, il est vrai, ni nous non plus, un nombre de vaisseaux suffisant pour le cabotage & le commerce, qui résultera de cette liberté. Aussi les nations cabotantes & frétantes sont-elles autant intéressées que nous-mêmes à cet accroissement du commerce, qui augmentera leurs profits du même pas & plus encore que les nôtres. Cette guerre, si elle a lieu, est donc une *guerre pour le bien public*. S'il y avoit quelque nation, qui affectât avec trop de partialité de porter des munitions & des secours à nos ennemis, l'on auroit toujours à Pétersbourg les moyens de s'en ressentir par les douanes & les autres opérations dans nos ports. Les procédés des Puissances européennes à notre égard dans cette occurrence feront la pierre de touche du système politique, qu'elles veulent que nous adoptions à leur égard pour l'avenir, & qui nous fera distinguer nos vrais amis d'avec les faux. Notre glorieuse Souveraine dans la dernière guerre (dont le sort eût été bien sûrement différent, si elle & ses alliés y eussent pris part) a adopté une parfaite impartialité, qui la met en droit d'attendre aussi, qu'aucune nation européenne ne favorisera les Mahométans : elle ne demandera pour ses vaisseaux aux spectateurs que ce qu'elle ne les empêche point d'accorder à ses ennemis, l'eau, l'air, &

les nécessités du moment : & si, par humeur ou par partialité, quelqu'un vouloit les refuser, elle est déjà sûre de les trouver, non-seulement en deçà du détroit de Gibraltar, mais aussi au-delà. Les ports & côtes de l'Italie nous attendent avec impatience ; nous les avons enrichis dans notre précédente guerre. Qui est-ce qui pourroit refuser à nos flottes le droit d'y aller ? Qui est-ce qui pourroit s'opposer à elles sans être certain de rallumer, par cette prétention au droit exclusif des mers, le feu d'une guerre plus générale que la dernière encore mal éteinte, & dont le moindre vent de partialité peut rallumer les flammes, qui seroient naturellement dangereuses pour ceux qui se sont épuisés à la soutenir ? Si, contre toute attente & toute probabilité, le Turban trouvoit des amis en Europe, n'en trouverions-nous pas aussi ? Et que gagneroit-on à changer ou à étendre le théâtre de la guerre ? Nos armées pénétreroient-elles moins dans le territoire turc ? La Méditerranée est un autre Océan, commun à tant de peuples divers que ce seroit une préoccupation puérile à l'un ou l'autre d'entre eux de s'en prétendre maître. Ce n'est pas, comme notre Baltique, une mer fermée, où toutes les nations qu'elle baigne peuvent aisément & impartialement prévenir qu'il ne se commette inutilement des hostilités par d'avidés armateurs, quand aucune d'elles n'est impliquée dans la guerre. Ce système ne nuit à personne de ceux qui sont étrangers à cette mer. L'Océan, la Méditerranée, baignent cent peuples divers, qui tous ont un même droit à naviguer, à commercer, & à guerroyer sur leurs eaux. L'Angleterre & l'Empereur de Maroc, qui tiennent le détroit de Gibraltar, & qui respectent le droit des gens, n'ont jamais pensé à déclarer fermé, un passage que la nature n'a pas fermé, où leurs canons ne peuvent atteindre, où les courans empêchent même de prendre station, & qui conduit aux rivages de nos ennemis. Nos flottes pourront donc, si elles

se veulent , aller trouver nos adversaires dans leurs foyers. Nous respecterons ceux des nations étrangères à cette guerre ; & nous chercherons les côtes de nos ennemis , si nous le trouvons à propos. Mais , non ! espérons plutôt encore que la paix pourra se maintenir , & que le bon génie des Otomans prévaudra & les portera à un accommodement raisonnable.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( *le 28 Juin.* ) Le Roi part aujourd'hui d'ici pour sa maison de plaisance d'Ujazdow , où S. M. passera une partie de la belle saison ; elle y sera accompagnée de quelques personnes choisies de sa cour , qu'elle a nommées à cet effet.

Tous les avis de nos frontières confirment l'entrée des troupes russes sur le territoire de la république , quoique notre gouvernement n'ait pas été requis ni même prévenu de leur accorder le passage. Le 14 de ce mois , il y est entré un corps sous les ordres du prince Wolkonski ; & le 21 un autre corps plus nombreux commandé par le prince Repnin & le comte de Soltikow. L'on apprend aussi , que les Russes forment des magasins dans ces quartiers , où le théâtre de la guerre paroît devoir s'établir. Cependant la rupture entre la cour de Pétersboug & la Porte n'est pas encore certaine. Cette dernière a cédé sur tous les points , qui concernent le traité de commerce ; & ce traité , qu'on dit consister en 80 articles , est prêt à être signé. Ce sont ainsi des prétentions d'une nature

encore plus humiliante & plus dangereuse, auxquelles le divan fait difficulté de se soumettre, telles par exemple que la cession d'Oczakow & d'une grande partie de la Tartarie, voisine de la Mer-noire.

L'on apprend que Sahib-Guerai, Chan de la Crimée, aiant renoncé volontairement à la régence, sous prétexte " que la Porte ne „ lui laissoit pas assez de liberté pour gouverner paisiblement son pais „, les Tartares avoient voulu procéder à l'élection d'un nouveau chef; mais que le général russe, qui commandé en Crimée, s'y est opposé, en disant qu'il devoit préalablement donner connoissance à sa cour de l'abdication de l'ancien Chan.

Une inondation dont les hommes les plus âgés de ce pais ne se rappellent point d'exemple, a fait de grands ravages, ces jours derniers, dans les montagnes, à 5 milles de Cracovie. Des villages entiers, les moulins, les ponts ont été entraînés par les eaux. Les champs ont été tellement dévastés & recouverts d'un épais limon, que l'on n'espère pas leur faire recouvrer leur fécondité avant deux ans. Beaucoup d'habitans surpris par les torrens, à deux heures de la nuit, & une grande quantité de bestiaux ont péri.

On mande de Jaroskau en Gallicie, que le premier de ce mois on y vit arriver sous une escorte militaire, ces habitans d'un canton de Bohême qui n'ont voulu reconnoître aucune des communions tolérées dans l'empire. Ils étoient trente-neuf des deux

sexes, tout compris, & on les distribuera dans les quartiers militaires de la Gallicie & de la Bukowine, excepté les filles & les veuves, qui seront confiées aux magistrats, pour les placer au service d'honnêtes gens. A Jaroskau, lorsqu'on leur proposa de semblables places, leur réponse fut qu'elles servoient l'Empereur, & n'avoient pas besoin d'un autre service. Malgré leur petit nombre, ces Dissidens se divisent encore en deux classes; cinq familles ne veulent reconnoître que l'ancien Testament, observent les usages des Juifs, & se nomment Israélites ou Abrahamites; les autres ne veulent s'attacher à aucun livre, & se bornent à reconnoître un Dieu rémunérateur & vengeur, de même que l'immortalité de l'ame; & ceux-ci sont appellés Déistes. Ils ont resté trois jours à Jaroskau, & pendant ce court espace le chanoine Charles Otto, curé de la garnison, se donna toutes les peines imaginables pour en faire des Catholiques: tout ce qu'il obtint, ce fut de porter deux personnes mariées & une veuve à consentir de recevoir quelques instructions ultérieures; mais les argumens qui lui paroissent les plus frappans ne firent aucune impression sur le reste de la troupe: tant qu'on les laissera ensemble, il ne paroît pas qu'il y ait rien de mieux à espérer. Selon le témoignage de M<sup>r</sup>. Otto, les femmes montrent encore plus d'opiniâtreté que les hommes, & autant qu'il peut en juger, leur erreur n'a pour cause qu'un défaut de bonnes instructions, que l'on peut attribuer à

l'éloignement où étoient leurs habitations, de la paroisse la plus voisine.

## E S P A G N E.

MADRID ( le 30 Juin. ) Les obsèques de l'Infant Don Charles, fils unique du prince des Asturies, né le 5 Mars 1780, ont été faites avec toute la pompe & cérémonies d'usage, dans l'église du monastere roial de Las Rosas, où il a été inhumé. La nation qui partage les regrets du Roi & de la famille roiale met sa confiance dans la nouvelle grossesse de la princesse des Asturies qui est dans son septieme mois.

Après tous les bruits contradictoires, que les feuilles publiques se sont plu à répandre sur le bombardement d'Alger, on dit enfin que le Dey a nommé un envoyé extraordinaire, qui est attendu ici dans peu de jours, pour traiter une bonne fois des termes d'accommodement entre notre cour & la régence barbaresque. Cependant l'évêque de Murcie est parti la semaine derniere, pour aller à Carthagene, bénir l'escadre qui est prête à lever l'ancre pour aller devant Alger; en cas que l'expédition ait lieu, on attend les plus heureux succès de l'habileté, du courage & des talens du célèbre Don Antoine Barcelo.

On vient d'apprendre que les mouvemens qui se faisoient autour d'Oran en Afrique, ont déjà eu des suites sérieuses. Les particularités

barités qui sont parvenues ici , sont en date du 10 Mai.

“ Les Maures lassés de leurs escarmou-  
 „ ches inutiles autour de cette place , ne  
 „ s'étoient pas montrés depuis quelque tems.  
 „ Un convoi arrivé ces jours derniers d'Es-  
 „ pagne à Mazalquivir , & qui avoit à bord  
 „ 900 moutons pour notre garnison , les a  
 „ réveillés de leur léthargie. Ce convoi aiant  
 „ été forcé par les vents contraires de mouil-  
 „ ler à quelque distance de cette place , Don  
 „ Pierre Guelfi , gouverneur , ordonna qu'on  
 „ débarquât les moutons sur la côte , & en-  
 „ voia un gros détachement de troupes aux  
 „ ordres du lieutenant-colonel Don André  
 „ Las-Cafas , pour leur servir d'escorte. Pend-  
 „ ant le trajet , les sentinelles placées sur  
 „ les hauteurs découvrirent dans la campagne  
 „ quelques partis de Maures , & en donne-  
 „ rent aussi-tôt avis à Don André de Las-  
 „ Cafas , qui fit des dispositions pour les bien  
 „ recevoir , & qui avoit été renforcé par plu-  
 „ sieurs compagnies de grenadiers. Cependant  
 „ le nombre des ennemis croissant à chaque ins-  
 „ tant , ils attaquèrent avec furie les deux postes  
 „ de Spartel & de la Chorrera. Les troupes  
 „ espagnoles les repoussèrent avec beaucoup  
 „ de peine , après un feu aussi vif , que  
 „ long & meurtrier. Dans ces entrefaites ,  
 „ Don Pierre Guelfi fit battre la générale ,  
 „ & se disposa à faire une sortie à la tête  
 „ de toute sa garnison. Les ennemis , té-  
 „ moins de ce mouvement , prirent aussi-tôt  
 „ la fuite , & emporterent , suivant leur usa-  
 „ ge ,

I. Août 1783.

525

„ ge, les morts & les blessés de leur nation, & le convoi entra, ainsi que les troupes dans la place. Nous avons eu dans cette occasion deux tués & quatre blessés. „

S. M, informée de la bonne conduite que les officiers & les soldats ont tenue, a ordonné qu'ils fussent tous récompensés. Les étrangers, étonnés de cet état continuel de guerre entre notre nation & les Maures, demandent pourquoi un traité solennel ne le termine pas? Il faut leur répondre, en leur apprenant “ qu'à leur avènement au trône, les Rois catholiques font serment de ne jamais accorder la paix aux infideles. „

## P O R T U G A L.

LISBONNE ( le 30 Juin. ) La Reine vient de conférer la dignité d'inquisiteur-général à D. Joseph de Palhavam; S. M. voulant ajouter à cette bienfaisance, lui a assigné, outre les 8 mille écus qu'elle lui faisoit paier de son trésor, une pension annuelle de 20,000 cruzades sur l'archevêché d'Evora, qui a été réuni à celui de Beja, lequel est occupé par le Pere Cenacolo, religieux du tiers - ordre de St. François, précepteur & confesseur de S. A. Roïale le prince du Brésil. Le susdit inquisiteur avoit déjà rempli ce poste avant sa disgrâce, lorsqu'il fut relégué à Alcobaza, sur les accusations intentées par le feu marquis de Pombal.

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 30 Juin.* ) Les dernières lettres de Finlande font des plus satisfaisantes, relativement à la santé du Roi. La guérison de ce Monarque est tellement avancée, qu'il comptoit entreprendre dès le 27 le voyage pour Friederichs-Ham, où doit avoir lieu l'entrevue entre Sa Majesté & l'Impératrice de Russie. Le comte de Creutz, ci - devant ambassadeur de S. M. en France, qui l'accompagne en qualité de chef de la chancellerie ou de premier - ministre, a été installé le 9 de ce mois, jour même du départ du Roi, dans sa nouvelle dignité. L'après-midi, tous les ministres étrangers s'étant rendus chez le comte Ulric Scheffer, président de la chancellerie, celui-ci leur présenta son successeur, qui s'embarqua encore le même soir avec notre Souverain.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE ( *le 1 Juillet.* ) Il vient d'être publié des lettres-patentes du Roi, portant un rappel & pardon-général pour tous les marins, sujets de Sa Majesté, qui se sont retirés du royaume soit avec ou sans permission. Par une autre ordonnance de la même date, les défenses, faites aux marins non enrôlés d'exercer la navigation ou de contracter des frets, ont été renouvelées; & il a été dérogé au placard du 22 Novembre 1780, pour au-  
tant

tant qu'il permet aux non-enrôlés la navigation sur mer &c. Le Roi a aussi défendu par un ordre du cabinet de ne rien publier de ce qui concerne les affaires actuelles de la compagnie asiatique, en indiquant en même tems une assemblée générale des propriétaires au 7 Juillet.

La navigation dans le Sund est beaucoup plus considérable actuellement que jamais. On compte aujourd'hui plus de mille navires dans la Baltique & depuis le commencement de cette année, plus de 4000 bâtimens de toute grandeur ont passé le détroit.

Un patron danois aiant fait voile de ce port pour l'Islande, aperçut à la distance de sept milles de cette île un terrain inconnu, dont la superficie exhaloit une fumée très-épaisse. Il crut d'abord s'être écarté de la route projetée, mais aiant été ensuite convaincu par divers signes évidens de son erreur, il prit cette nouvelle terre pour une partie de l'Islande même, détachée peut-être par quelque accident imprévu & sinistre. Pour éviter le danger de toucher, le capitaine ordonna de jeter la sonde : on ne trouva que 10 brasses d'eau ; & en retirant le plomb, il étoit taché de pierre-ponce & de charbon ; ce qui fortifia encore davantage l'opinion du patron. Mais faisant le tour de l'île pour chercher un ancrage convenable, il en trouva toute la circonférence à peine d'un mille. Sur quoi il continua sa route : arrivé au lieu de sa destination, il apprit que l'île inconnue & fumante étoit depuis

peu fortie du fond de la mer : chose d'autant plus étonnante, que cet événement doit être arrivé précisément au même tems que Messine & la Calabre ont été ravagés par des secousses de tremblement de terre si multipliées. Depuis ce tems-là, Sa Majesté a donné les ordres nécessaires pour qu'on prit au nom de la couronne possession de cette îlle.

*L'abondance des matieres nous empêche de donner la suite de la Déclaration touchant la compagnie des Indes, dont les articles ultérieurs n'ont d'ailleurs rien de remarquable.*

## I T A L I E.

ROME (le 26 Juin.) Toutes les troupes de notre garnison ont fait aujourd'hui en présence de S. A. S. l'Electeur palatin, leurs exercices à feu. — S. S. a proposé, le 16 de ce mois, dans la congrégation générale des rites, la béatification du vénérable serviteur de Dieu, François Olimpi, napolitain & prêtre théatin. — Dans les chapitres que les Théatins & les Mineurs conventuels ont tenus dernièrement ici, le Pere Jean Arcamone a été élu général des Théatins, & le Pere Frédéric Barbarego, général des Mineurs conventuels.

On a été fort étonné ici de lire dans les feuilles étrangères, relativement à l'objet & à l'issue de l'ambassade dont étoit chargé M<sup>r</sup>. l'abbé Benislawski, des relations qui ne respirent rien moins que l'amour de la vérité, & de l'impartialité dont se flattent si hautement certains

certain auteurs. Pour détromper les personnes qui voudront bien l'être, nous pouvons assurer que les points suivans, sur lesquels nous ne craignons pas les démentis, sont ici de notoriété publique. L'abbé Benislawski, arrivé dans cette capitale le 1. du mois de Mars, a présenté incessamment ses lettres de créance, qu'il tenoit de l'Impératrice de toutes les Russies, à M<sup>r</sup>. de Santini, agent de cette Souveraine près de cette cour; que ces lettres remises le lendemain au souverain Pontife, en ont été reconnues authentiques, ce qui prouve que M<sup>r</sup>. Benislawski n'y a point paru comme simple commissaire de l'évêque de Mohilow, ainsi qu'on a voulu le faire accroire aux étrangers, mais en qualité de ministre plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies. Le 3 du même mois, M<sup>r</sup>. Santini eut ordre de venir présenter M<sup>r</sup>. Benislawski à S. S, qui le reçut fort gracieusement & lui accorda une audience de deux heures. Que M<sup>r</sup>. Benislawski, accompagné de M<sup>r</sup>. l'agent, a fait ses visites aux cardinaux secretaires d'état & présidens de la Propagande, à S. Em. le cardinal Herzan, ambassadeur de S. M. I. & R, ainsi qu'au cardinal de Bernis, ambassadeur de la cour de France, qui l'ont honoré peu après de leurs contre-visites, honneur que leurs Eminences n'aurôient sûrement pas daigné faire à un commissaire de l'évêque de Mohilow. M<sup>r</sup>. Benislawski eut ensuite encore quatre autres audiences du St. Pere qui furent toutes très-longues; ce sont-là des faits dont tout le monde convient

dans cette capitale. L'objet & l'issue de cette ambassade ne font pas si généralement connus du public; cependant tous ceux qui sont ordinairement les mieux instruits assurent, que le St. Pere non content d'avoir consenti à l'érection de l'archevêché de Mohilow, & à la nomination de son coadjuteur, a daigné confirmer de bouche tout ce qui s'est fait jusqu'ici dans la Russie-Blanche en faveur des Jésuites. Cette confirmation ( que les circonstances n'avoient point permis de demander par écrit ) est si illimitée, que les individus en question sont non-seulement reconnus religieux & véritables membres de la Société, mais qu'ils ont eu en même tems la liberté entière de vivre en tout point conformément aux règles de leur institut, jouissant en outre, de tous leurs anciens droits, privilèges & immunités sans le moindre changement ou restriction, & sans que personne puisse les troubler dans cette possession.

NAPLES ( le 30 Juin. ) Le Pape a fait faire à notre cour diverses propositions relatives à l'évêché de Potenza & que doit souscrire avant d'être consacré, celui que S. M. y a nommé. S. S. se propose en même tems que des 30 évêchés qui se trouvent vacants, 20 soient nommés par le Roi, & les dix autres par le St. Siège.

Un phénomène singulier que l'on remarque sur nos côtes, accroît les alarmes qu'ont occasionné les nouveaux tremblemens de terre qui se font fait ressentir, le 8, le 11 & le 12 de ce mois, dans les Calabres. La Mer

1. Août 1783.

527

est depuis ce tems dans une agitation continue, & , le 20, l'atmosphère étant chargée de brouillards, on observa que la Mer s'étoit retirée de 6 empans plus qu'à l'ordinaire.

D. Fr. Pignatelli continue de seconder dans ces malheureuses provinces, les vues paternelles & bienfaisantes de notre Monarque, & les habitans de Monteleone ont particulièrement fait éclater leur reconnoissance par les plus vifs témoignages d'allégresse en apprenant sa promotion au grade de lieutenant-général des armées de S. M.

## A L L E M A G N E.

VIENNE ( le 10 Juillet. ) Le réglemeut dont voici la traduction a été dernièrement publié. *I. Les curés des neuf paroisses de la ville recevront un traitement annuel de 1500 florins, mais ils seront tenus de remettre tous les six mois les droits d'étole & rétributions quelconques à la caisse de religion. II. Tous les sujets aspirans aux cures dans les villes seront obligés de prendre dans une université le grade de docteur en théologie. III. Les canonicats seront donnés de préférence aux curés qui auront bien rempli les fonctions du saint ministère. IV. Aucun ecclésiastique ne pourra jamais obtenir les dignités épiscopales, archiepiscopales ou autres dans l'Eglise, à moins qu'il n'en soit reconnu digne par une conduite & des mœurs sans reproche. V. Il ne sera plus nécessaire à*

*l'avenir d'être noble pour être reçu chanoine d'une église cathédrale, S. M. Impériale jugeant à propos de supprimer l'usage qui existoit dans la plupart des chapitres, & qui donnoit l'exclusion à tous ceux qui n'étoient pas nés gentils-hommes.*

On écrit de Constantinople que les Turcs savent mettre à profit tout le tems qu'on leur laisse de respirer encore, les officiers étrangers appellés pour exercer les Janissaires, se louent beaucoup de la docilité de cette milice si peu accoutumée à la discipline européenne, ils en augurent bien pour l'avenir.

Les dernières lettres de Péterwaradin nous apprennent que 8 régimens d'infanterie, 4 de cavalerie & 11 bataillons de troupes nationales esclavonnes, se trouvent postés vers les frontières de la Bosnie, & n'attendent que les derniers ordres pour se réunir dans un camp. Le corps des tschaikistes est prêt à agir. Ces lettres ajoutent que, malgré des dispositions si imposantes, 25 mille Bosniens sont en pleine marche vers la Mer-noire & que toutes les forteresses de cette province sont abondamment garnies de troupes: 30 mille Arnauts & Albanois, l'élite du militaire turc, se porteront au premier signal, partout où la Porte aura besoin de leurs services. Le commandement général de l'Esclavonie a été transféré à Péterwaradin; celui du banat de Temeswar lui est subordonné. Le général Matthesen a conservé jusqu'à présent le poste de commandant-général de l'Esclavonie. La trêve avec la Porte est sur le

point d'expirer. Le Grand-Seigneur vouloit envoyer déjà l'année dernière une ambassade solemnelle à Vienne, pour complimenter l'Empereur sur son heureux avènement à la régence de ses Etats, & pour renouveler le traité de la trêve : Mais l'Empereur répondit alors à cette offre, " que les soins du gou-  
 „ vernement l'appelloient d'une province à  
 „ l'autre, & que les objets, pour lesquels la  
 „ Porte avoit dessein de lui envoyer un mi-  
 „ nistre, pouvoient mieux être remplis par  
 „ son internonce à Constantinople „. La  
 conjoncture présente exige, dit-on, que plu-  
 sieurs articles de l'ancienne trêve soient chan-  
 gés, ce traité aiant été conclu dans un tems  
 que la Maison d'Autriche ne se trouvoit  
 point dans un état aussi respectable qu'au-  
 jourd'hui. Si les Turcs ne cedent point, la  
 voie des armes fera le seul parti qui restera.  
 Notre Monarque parcourant avec autant de  
 rapidité que d'attention tous ses Etats limi-  
 trophes de l'empire ottoman, depuis les  
 frontieres de la Pologne jusqu'aux côtes de  
 la Méditerranée, a examiné les forteresses,  
 les fleuves, & les autres circonstances loca-  
 les de l'Esclavonie, de la Croatie, de la  
 Hongrie & de la Transylvanie. D'après ses  
 ordres, Péterwaradin, Brod, Gradisca, Panc-  
 zova, Temeswar, & Esseck, ont été pour-  
 vus de nouvelles palissades. Dans la dernière  
 de ces places, S. M. a ordonné de raser 500  
 maisons des fauxbourgs ; & les Franciscains  
 ont dû évacuer le grand couvent qu'ils y oc-  
 cupoient, & qui sera converti en casernes

pour 6000 hommes. Les magasins de munitions & attirails de guerre établis à Pesth & à Bude, ont été avancés plus loin vers les frontieres, & l'on travaille à la construction de nouveaux affuts à grandes roues, pour le transport de la grosse artillerie par les marais du bannat de Temeswar. Cependant les négociations se continuent; mais il semble que du moins elles n'empêcheront point la rupture entre la Porte & la Russie.

On a fait dernièrement une nouvelle épreuve du procédé imaginé par M<sup>r</sup>. Frédéric pour rendre les maisons incombustibles. Il a été publié par ordre de l'Empereur. C'est un composé de neuf parties d'argille, une de poil, une de tan & une d'eau de tannerie. On y ajoute une treizieme partie de cendres avec une égale quantité de sable, si l'argille est bonne & bien grasse, ou une vingt-cinquieme partie seulement de cendres & de sable, si l'argille est moins bonne. On pétrit le tout avec de l'eau, & on laisse ensuite reposer cette pâte; on l'étend sur un plancher uni en lui donnant l'épaisseur de 3 ou 4 doigts, & l'on y attache avec une ficelle bien frottée de savon, une couche de paille de même épaisseur. Outre cette couverture, il faut enduire les bois & tout le toit d'une forte couche de la même pâte.

Les orages continuels suivis de pluies abondantes ont inondé les campagnes de la Haute-Autriche au point que les chemins y sont devenus impraticables, un postillon a eu le malheur il y a quelques jours de s'y noier avec

son cheval, de 101 lettres dont il étoit porteur, on n'en a retrouvé que 14, il n'y avoit pas moïen d'en distinguer les caractères.

PRAGUE (le 10 Juillet.) Le 29 Juin, la ville de Klattau essuia un orage affreux : le tonnerre tomba sur l'église de St. Albert & mit en même tems le feu au magasin à poudre, appartenant au régiment du prince de Saxe-Cobourg : quantité de pierres de taille lancées dans l'air, y firent un bruit épouvantable, plusieurs personnes en furent tuées ou blessées : l'église de St. Jean, qui se trouvoit vis-à-vis, fut entièrement ruinée ; celle de St. Michel & quelques maisons furent aussi endommagées. Le feu aiant pris à quelques autres bâtimens, on fut assez heureux pour couper le cours des flammes.

BONN (le 10 Juillet) On a été fort surpris ici de lire dans une these soutenue par un religieux de cette ville, que la loi de l'abstinence des viandes est du ressort de la Puissance civile, qui par des raisons d'intérêt ou d'autres pouvoit en dispenser, malgré la disposition contraire, formelle & persévérante de l'Eglise catholique. Comme aucun canoniste ni juriste n'a jamais avancé un tel paradoxe, ce nouvel essai prouve jusqu'à quel point l'esprit d'innovation ébranle toutes les idées. (a)

---

(a) Ce sophiste *économiste* s'en prend à l'argent que l'achat des poissons étrangers peut faire

BERLIN ( le 10 Juillet. ) Madame la Princesse de Prusse est heureusement accouchée le 3 de ce mois d'un prince, qui, de même que son auguste mere, jouit d'une parfaite santé.

La semaine dernière il est arrivé ici un transport de 400 recrues hessoises, suivi d'un second aussi de 400 hommes; & cette semaine l'on en attend un autre de deux-cents. Ainsi le nombre des recrues, que le Roi a acceptées de la cour de Cassel, est de mille hommes. Ces nouvelles levées, originairement destinées pour le service anglois en Amérique, seront incorporées dans les régimens répartis en Silésie.

Les lettres de cette province-là & du comté

---

faire sortir du país. Sans réfuter cette sottise par des raisons directes, demandons-lui où il a vu qu'il étoit absolument nécessaire qu'on mangeât du poisson, lorsqu'on s'abstient de viande. Que fait le pauvre peuple, l'endurant & laborieux agricole sur-tout ? Le laitage & les végétaux lui suffisent; le poisson est pour lui un objet de luxe. . . . L'Eglise catholique n'auroit-elle pas le pouvoir de prescrire un jeûne borné aux légumes, lait, beurre, pain, fruits &c. Saül ordonnoit des jeûnes absolus sous peine de la vie, le magistrat de Ninive faisoit jeûner les bêtes même; & l'Eglise universelle, cette grande & féconde Mere des Chrétiens n'auroit pas l'autorité de prescrire à ses enfans un jeûne modéré & salubre? . . . La logique de ce cher homme (religieux d'un Ordre austere) est un peu gourmande; entre manger gras & manger du poisson, il ne voit pas de milieu: tant il est vrai que la raison suit souvent l'appétit, & que la tête de l'homme n'est point indépendante du ventre!

té de Glatz contiennent le triste récit des dégâts qu'une forte tempête & une pluie excessive y ont causés le 21 Juin dernier & les deux jours suivans. La ville de Neifs & ses environs ont sur-tout souffert extrêmement ; & il en est de même à Glatz : plusieurs édifices publics & maisons particulières ont été renversés, les ponts emportés, les hommes & le bétail entraînés par la rivière, qui est sortie de son lit : les coups de tonnerre ont été effroiables, & l'ondée si violente qu'on ne se souvient point d'en avoir jamais vu de pareille. L'on compte une vingtaine de personnes qui ont perdu la vie dans cette triste occasion.

HILDBURGHAUSEN ( le 24 Juin. )

Nous avons dans notre voisinage une montagne appelée Gleichberg, elle a toujours servi de barometre à nos bons villageois qui favoient juger par les vapeurs qu'elle exhaloit, s'ils devoient s'attendre à avoir de la pluie ou du beau tems; ces vapeurs se font augmentées il y a quelques jours au point qu'elles s'étendent depuis Rœmhild jusqu'à Hildburghausen, ce qui forme un espace de 8 lieues : on ne voit plus de verdure dans les forêts où ce brouillard est parvenu, toutes les feuilles ont contracté une couleur blanchâtre, à en juger par ces effets & par l'odeur qui est très-sensible on ne sauroit douter que ce ne soient des exhalaisons sulfureuses (a) ; tous les végétaux languissent depuis

(a) Observation conforme à ce qui a été dit dans le dernier journal p. 476.

puis, la lune & le soleil sont toujours d'une couleur sanglante. Depuis environ huit jours, il y a eu dans l'intérieur de la montagne un bruit continuel, on croïoit entendre ronfler plusieurs canons à la fois, la quantité de fumée de souffre qu'elle vient de vomir fait croire qu'il s'y est ouvert quelque nouveau soubirail. Les bruits souterrains qui deviennent tous les jours plus effraïans, ont répandu une consternation générale. Il a été ordonné des prières publiques dans toutes les églises; tous les habitans des villages situés dans ce district ont pris la fuite craignant que la montagne ne s'éroule à la fin & qu'elle n'engloutisse les environs, plusieurs de nos physiciens prétendent qu'il va s'y ouvrir un volcan.

CROSSIN ( *le 22 Juin.* ) Il est arrivé dans ces environs sur-tout près de Baubach & de Zettiz une si grande quantité de fauterelles, que presque toutes les campagnes en sont couvertes, les moïens dont on s'est avisé jusqu'ici pour les détruire ont été inutiles, on a coupé les grains dans quelques endroits afin de les chasser, mais elles n'ont fait que changer de place, on ne voit déjà plus de bleds sur une grande étendue de terres qui forment la propriété des habitans de deux villages.

LUBECK ( *le 29 Juin.* ) La fureur des duels suffiroit seule pour nous annoncer le retour des siècles de barbarie, si nous n'en avions d'ailleurs des preuves excessives. Le baron Frédéric Chr. de Wedel de Jarlsberg

1. Août 1783.

535

& le grand-veneur Fr. Chr. Ernst comte de Ranzau , aiant ensemble quelques différens depuis quatre mois , se sont battus en duel , hier matin , à Herrenbourg , à un mille d'ici , dans le Mecklenbourg. Comme le rendez-vous étoit publiquement connu , il s'y rassembla beaucoup de spectateurs. On discuta pendant une demi-heure le choix des armes. Le baron de Wedel , peu exercé au pistolet , vouloit que le combat se fit à l'épée ; le comte de Ranzau prétendoit que l'affaire étoit trop importante pour être décidée autrement que par le pistolet ; il l'emporta & tira le premier , lorsque les deux adversaires eurent été placés à 16 pas de distance. Ce coup & celui du baron de Wedel ne portèrent point. A la seconde fois , celui-ci fut blessé dans le bas-ventre. Le comte de Ranzau sauta promptement à cheval pour fuir. Il ne dissipa qu'avec peine , accompagné de ses amis , la foule des paisans qui , rassemblés par ordre & armés de fourches , vouloient s'opposer à leur passage. Le blessé & les personnes qui se trouvoient avec lui furent arrêtés. Les chirurgiens ne purent retirer la balle , & les recherches inutiles que l'on fit pour la trouver rendirent la blessure plus considérable. On a ramené hier au soir le blessé en cette ville ; le mouvement a fait ressortir la balle d'elle-même , & on croit qu'il pourra se rétablir.

*Extrait d'une lettre de Munster du 30  
Juillet.*

On ne se rappelle pas d'avoir vu une continuité

tinuité de brouillards pareils à ceux qui nous défolent depuis quinze jours; vers midi, le soleil s'enveloppe d'un voile épais au travers duquel on le voit à peine. L'odeur du brouillard devient le soir très-infecte & fait un effet singulier sur toutes les feuilles. On l'a remarqué particulièrement dans le bas-évêché. Presque tous les bords de l'Em s'ont vu en une seule nuit les arbres perdre leur verdure: on se plaint d'y avoir toutes les apparences de l'automne sans avoir joui de l'été. Les cultivateurs disent que la récolte sera très-mauvaise si ces brouillards ne se changent bientôt en pluie, & ils craignent son influence sur les bêtes à corne.

LIEGE (le 15 Juillet.) Monseigneur le Comte d'Artois, voyageant sous le nom de comte de Château-Roux, arriva de Rocroy en cette capitale le 3, à neuf heures du soir, & descendit à l'hôtel de l'Aigle noir, d'où il se rendit à l'hôtel de S. E. M<sup>r</sup>. le marquis de Ste. Croix, ministre plénipotentiaire de France. Son Altesse notre gracieux Prince-Evêque s'y trouva à l'arrivée de S. A. R., dont l'accueil enchanteur le combla de satisfaction, ainsi que tous ceux qui eurent l'honneur de l'approcher. M<sup>r</sup>. le comte de Château-Roux soupa chez M<sup>r</sup>. le marquis de Ste. Croix avec les seigneurs qui l'accompagnent & se retira vers une heure du matin. Le lendemain il partit pour Spa. Pour se conformer à la volonté expresse de S. A. R., il a fallu se dispenser de lui rendre les hommages usités; mais par-tout elle a trouvé

à son passage une foule immense de citoyens de tous rangs, qui par leurs acclamations réitérées, s'empressoient de rendre hommage à l'auguste Frere de Louis XVI. Le 13 S. A. R. est partie d'ici pour Bruxelles.

## F R A N C E.

PARIS (le 15 Juillet.) M<sup>r</sup>. le marquis de Vaudreuil, étant de retour à Versailles, fut présenté au Roi le 6: Sa Majesté lui fit l'accueil le plus gracieux. M<sup>r</sup>. le maréchal d'Aubeterre a été choisi pour présider le fameux conseil-de-guerre sur l'affaire de M<sup>r</sup>. le comte de Grassé, dont toute la France attend la décision avec la plus vive impatience. Le président en devoit être naturellement un des vice-amiraux: mais probablement M<sup>r</sup>. le comte d'Estaing auroit été refusé: M<sup>r</sup>. le marquis de St. Aignan est malade; & M<sup>r</sup>. de la Rochefoucault-Coufages n'est plus au courant des affaires depuis 12 ou 15 ans. L'on ne pouvoit donc que jeter les yeux sur un maréchal de France; & parmi ceux-ci il étoit naturel que le choix tombât sur M<sup>r</sup>. le maréchal d'Aubeterre, commandant en Bretagne, puisque le conseil-de-guerre se tiendra dans une ville de cette province. L'on ignore, quels seront les autres commissaires; & M<sup>r</sup>. le maréchal d'Aubeterre n'a pas encore accepté la commission, dont on veut le charger, non qu'il ne soit prêt d'obéir aux ordres du Roi, si Sa Majesté ne croit pas devoir faire un autre choix; mais

il craint, dans une affaire aussi délicate que celle de prononcer sur l'honneur de tant d'officiers françois, de ne pouvoir pas la terminer au gré des différens partis, & d'être obligé de décerner une punition; lui, qui dans le cours des negociations les plus difficiles, & dans un des commandemens les plus orageux, n'a jamais employé que la douceur & la patience, qualités qui forment éminemment son caractère, & qui l'ont fait estimer dans toutes les cours où il a résidé & (ce qui étoit bien plus difficile) dans la province où il commande.

On a reçu ici le manifeste de la Russie, ou, pour mieux dire, la déclaration, que l'Impératrice a fait faire aux cours de Berlin, de Stockholm, & de Coppenhague, contenant l'exposé des motifs, qui l'obligent à faire avancer ses troupes vers la Crimée pour prendre possession de cette presqu'île. Ces motifs sont:

“ Que la Porte depuis le traité de Kai-  
 „ nardgi, par lequel elle a reconnu les Tar-  
 „ tares de la Crimée indépendans, n'a pas  
 „ cessé de contrevenir a ses engagemens, soit  
 „ en faisant des actes de Souveraineté dans  
 „ quelques parties d'un país, qui ne lui étoit  
 „ pas soumis, soit en fomentant des divi-  
 „ sions dans la presqu'île entiere, en sou-  
 „ levant les peuples contre leur Chan légi-  
 „ time, en forçant celui-ci de fuir & de re-  
 „ courir à la protection de la Russie, qui  
 „ est parvenue à le rétablir, il est vrai,  
 „ malgré les menées sourdes & l'argent, que

répandoient les émissaires de la Porte, pour entretenir la rébellion : que les actes arbitraires & despotiques, que la Porte n'a pas craint d'exercer dans un païs, qu'elle avoit solennellement reconnu devoir être désormais indépendant, ont eu lieu principalement à Taman; qu'un officier turc, de l'ordre de son Souverain, vint prendre possession de cette île; que le Chan de Crimée, averti de cette démarche & des prétentions de l'envoïé, dépêcha auprès de lui un de ses officiers, pour favoir les raisons, qui engageoient la Porte à vouloir dominer dans un endroit, qui n'avoit jamais été détaché de la Souveraineté de la Crimée, & qui dans tous les tems en avoit fait partie; que, bien loin d'écouter les justes représentations du Chan, l'officier turc, foulant aux pieds toutes les règles du droit des gens, & sans respect pour le caractère sacré du ministre d'un Prince souverain, fit trancher la tête à cet envoïé. Tant d'insultes & de déprédations (ajoute-t-on à la fin de ce manifeste) ne pouvant manquer de se renouveler & de causer les plus grands troubles dans des Etats voisins de l'Impératrice, elle juge à propos de les prévenir; & pour établir solidement les Tartares dans cette indépendance, qu'elle leur a procurée, elle a dû faire occuper leur païs par ses troupes : elle le gardera en sa possession, jusqu'à ce qu'elle soit payée des dépenses qu'elle a faites, soit pendant la dernière guerre,

„ soit depuis la paix , pour lui assurer la li-  
 „ berté & l'indépendance. „

Voilà le précis de la déclaration de la cour de Pétersbourg , qui a été donnée le 13 du mois de Mai dernier. Ce n'est point une déclaration de guerre contre la Porte , ainsi qu'on l'avoit cru : & , si le divan peut voir tranquillement la Crimée sous la dépendance immédiate de la Russie , s'il ne craint pas , que des ports de cette presqu'isle il ne sorte un jour une flotte , qui jettera dans Constantinople 20 à 30 mille Russes , avant qu'on soit averti de leur approche , il peut encore éviter une rupture.

Quelque nombreux que soient déjà les spectacles publics dans cette ville , on vient encore d'y en ajouter un qui achevera de fournir à nos oisifs l'admirable moïen de faire de la nuit le jour , & du jour la nuit. La salle de l'opéra sera ouverte pour les après-soupers ; c'est-à dire , que l'assemblée indiquée à onze heures du soir , commencera à minuit. On y trouvera jusqu'au soleil levé des orchestres , des danses , bal masqué , rafraîchissemens , & tout ce qui peut retenir la jeunesse hors de chez elle. La première assemblée de cette espece a déjà eu lieu jeudi. La nouveauté y avoit attiré une grande quantité de danseurs , de masques & de spectateurs. La chaleur étoit extrême , & malgré tous les soins que l'on a eu d'arroser tant en dehors qu'en dedans , le public a été forcé d'abandonner la partie après trois ou quatre heures d'ouverture. Ce qui n'empêche pas que  
 les

les intéressés ne se flattent que cet établissement sera aussi utile à leur bourse, que nuisible à la santé de ceux qui le fréquenteront.

Notre traité de commerce avec les Américains n'est pas encore conclu: ils ont fait 8 propositions dont 3 ont été refusées, sur-tout celle de pouvoir transporter leur farine dans nos isles. On leur permet d'y porter des bœufs, des moutons, de la volaille, toute sorte de bois &c. Il est encore indécis s'il leur sera permis d'y porter de la morue; on ne craint pas qu'ils puissent prendre en retour nos sucres, mais bien la mélasse, comme par le passé. Nos chers alliés ne seront pas contens de ces restrictions; mais nous ne pouvons ruiner notre commerce & avec lui notre marine pour leur intérêt particulier.

On apprend que le Roi de Sardaigne revendique au grand-conseil la possession du superbe édifice des Célestins de Lyon supprimés en 1779, & dont le monastere avoit été fondé, dit-on, par un Prince de Savoye, sous la réserve de retour de ses biens à la Maison de Savoye, en cas de suppression.

M<sup>r</sup>. le comte d'Estershafy, gouverneur de Rocroi, qui fit exécuter, en présence de Mgr. le Prince de Condé le 26 du mois dernier les évolutions semblables à celles que fit faire le duc d'Enguien le 19 Mai 1643 (a), &

---

(a) Et point 1743, comme dit une feuille périodique que j'ai sous les yeux (n<sup>o</sup>. 55), confondant peut-être *Rocroi* avec *Rocoux*, & le combat de 1643 avec celui de 1746.

qui lui valurent, dit-on, la plus fameuse victoire. S. A. lui en témoigna d'abord sa satisfaction, & étant retourné à Rocroi, M<sup>r</sup>. d'Elterhafy la reçut dans un superbe salon de l'hôtel du gouvernement où il présenta au Prince un vieux fauteuil pour place d'honneur; Mgr. le Prince de Condé aiant demandé pourquoi on lui présentoit un pareil siège, le gouverneur lui répondit, qu'il étoit celui dans lequel le vieux comte de Fuentes (a) s'étoit fait porter malade sur le rempart de Rocroi & dans lequel percé de coups il expira: S. A. demanda qu'on voulut lui donner ce monument comme un surcroit aux trophées qui attestent la gloire de son aïeul.

On apprend par toutes les lettres de Grenoble, que le haut Dauphiné fut en plusieurs cantons ravagé par la grêle, sur-tout dans la vallée de Graisivaudan, les eaux y ont causé des ravines désastreuses, la récolte en général en souffre beaucoup. La foudre est tombée à Orléans sur deux maisons; à Viri près Magni en Vexin le tonnerre écrasa un païsan qui monté au clocher, y faisoit sonner les

---

(a) Ce comte ne servoit pas sous le grand Condé, ainsi que s'exprime la même feuille. Le comte de Fuentes commandoit l'infanterie espagnole. Du reste il ne faut pas être surpris de ces petites innovations, depuis que nous avons appris par la même source, que *Frascati* (en latin *Tusculum*) étoit la partie du célèbre *Tusculum*, qui y avoit une belle maison de campagne, & dont les descendans existoient encore dans cette ville &c.

cloches. **A** Vincennes la foudre s'étant ouvert passage dans le donjon du château, a traversé les chambres des prisonniers, qui n'en reçurent que l'émotion de la terreur, sans en être même électrisés. On écrit de Dijon le 7 de ce mois que le 6, à six heures du matin, l'atmosphère étant couverte de brouillards plus condensés que ceux des jours antérieurs, on y a éprouvé une violente commotion de tremblement de terre, dont la durée fut de trois secondes, & qui se fit sentir de l'Est à l'Ouest. Ce phénomène & le bruit souterrain qui l'accompagna aiant rappelé le souvenir des désastres encore récents de la Calabre & de la Sicile, ont jetté dans les esprits & les cœurs, la conviction d'une destruction imminente & le sentiment de la fraïeur. Pendant ce jour les Dijonois s'étoient réfugiés dans les églises. On assure que pendant la nuit on y a ressenti d'autres commotions. **A** Beaune le tremblement de terre fut plus violent; plusieurs cheminées en sont tombées, quantité de vitres cassées, & le bruit souterrain fut effroïable. Les lettres de Besançon sont remplies de tableaux également désolans; à Lons-le-faunier, à St. Jean-de-Lône en Bourgogne, à Bourg-en-Bresse, à Belay, à Châlons sur Saône, à Mâcon, à Geneve, de violens tremblemens de terre se sont fait sentir. Les lettres de Geneve portent: qu'il y a eu un moment où l'on a cru que c'étoit fait de cette ville, les eaux du lac étoient fort augmentées, & les vagues soulevées par la seule impulsion

du mouvement de la terre, sont venues se briser avec fureur sur le rivage qui borde cette ville, si violemment agitée par elle-même & dont quelques édifices se sont écroulés.

Les brouillards continuent sans relâche, & nos appréhensions pour la moisson augmentent; les prairies sont presque entièrement desséchées, car ce brouillard n'est pas humide; il ne tombe presque point de rosée; & en général cet état constant de l'atmosphère, sur-tout dans cette saison, est un phénomène qui n'a pas d'exemple connu: M<sup>r</sup>. de la Lande qui réussit assez bien à nous effraier, tantôt par des comètes (a), tantôt par des incrustations du soleil (b), n'a pas travaillé avec le même succès à nous rassurer contre la suite des brouillards. Il vient de publier une explication de ce phénomène, qu'il attribue aux grandes pluies suivies d'une très-grande chaleur; il rappelle à cette occasion ce qu'on lit dans les mémoires de l'académie, parmi les observations météorologiques de l'année 1763, mois de Juillet: *Le commencement de ce mois a été fort humide, & la fin fort sèche. Depuis le 2 jusqu'au neuf, le vent a toujours été au Nord. Le matin, il faisoit du brouillard, & le jour le ciel étoit comme en fumée.* Mais cette explication tombe absolument à faux. 1<sup>o</sup>. Nous n'avons eu ni de chaleurs extraordinaires pour la saison, ni de grandes pluies immédiatement avant les brouillards,

(a) Août 1775. p. 175.

(b) 15 Nov. 1777. p. 417.

qui n'ont paru qu'après que la terre étoit déjà très-sèche. 2°. Ces brouillards couvrent la face de l'Europe entière, comme le prouvent les avis reçus de toute part; or il n'est pas possible qu'il y ait eu dans toute l'étendue de cette partie du globe les mêmes pluies & les mêmes chaleurs, précisément à la même date. 3°. Les *Mémoires* de l'académie cités par M<sup>r</sup>. de la Lande, disent : *le commencement du mois a été fort humide & la fin fort sèche*; après cela ils datent les brouillards du tems humide ( depuis le 2 jusqu'au 9 ); & pour *la fin qui est fort sèche*, il ne s'agit pas de brouillard. Ici au contraire les brouillards accompagnent la plus extrême sécheresse. 4°. Ce n'est point ici une vapeur qu'on puisse appeller le matin *brouillard* & le jour *fumée*, c'est la même vapeur n'ayant rien de différent dans aucune partie du jour, n'ayant jamais la mauvaise odeur qui caractérise les brouillards. 5°. Enfin en 1763 on n'a parlé de rien, on n'a rien apperçu ni en France, ni ailleurs qui ait fait naître la moindre recherche sur l'état de l'atmosphère. Cette seule considération suffit pour mettre dans la place qui lui convient, l'explication de M<sup>r</sup>. de la Lande. (a)

---

(a) J'avoue du reste sans répugnance que je n'en fais pas la-dessus plus que Mr. de la Lande; & c'est sans aucune prétention que j'ai hasardé quelques conjectures dans le dernier journal \*. Je trouve seulement à redire qu'un homme aussi éclairé & aussi justement célèbre, consulte avec trop de confiance son imagination, tantôt pour épouvanter les hommes, tantôt pour calmer leurs craintes.

\* p. 476  
ci - dessus  
p. 533

*Suite de la Relation de la Chine & des Indes,*

Ce nouveau prêtre Tchou est, au rapport de Mr. l'évêque d'Agathopolis, d'une tendresse de piété & d'une simplicité admirable, sa conversion avoit commencé lors de l'emprisonnement de Mr. Moye dans la province de Kouï-Tchou, ce soldat qui étoit pour-lors dans cette même province, fut envoyé pour quelque affaire à la prison où étoit Mr. Moye; il écouta les instructions que ce missionnaire y faisoit, & il remarqua la charité qu'il avoit pour les autres prisonniers; tout cela arrêta son attention & commença à lui donner beaucoup d'estime pour la religion à laquelle Dieu l'a appelé pour faire d'un persécuteur des Chrétiens un apôtre des infidèles du Lóló; il est parti avec Mr. Gleyo & André Yang, pour aller travailler ensemble à la conversion de ce nouveau peuple. On apprend par un bruit public que les Mahometans du Kán-Siù ont été subjugués par l'armée des Chinois, & que les troubles ont cessé. Si cette nouvelle se confirme, le voyage du pays des Lóló se fera avec beaucoup moins d'obstacle.

*Roïaume  
du Tonquin.*

Dans le roïaume du Tonquin il y a aussi beaucoup d'espérance, & plus de tranquillité. La dernière persécution, qui avoit renversé toutes les églises dans ce roïaume, où il y a un si grand nombre de Chrétiens, a cessé depuis environ deux ans, & la paix y est presque entièrement rétablie. Le gouverneur de la province de Sui-Ughe vient de donner tout nouvellement aux missionnaires une marque bien authentique de sa bonne disposition en faveur des Chrétiens; un mauvais sujet lui ayant dénoncé un prêtre européen & désigné la maison où il étoit logé, le Mandarin ne pouvant rejeter la dénonciation de peur de se susciter des affaires, a envoyé un détachement de soldats pour arrêter le missionnaire; mais en même tems il lui a donné avis de s'évader secrètement & d'emporter avec lui tous ses effets; de manière que les soldats n'ayant trouvé dans la maison indiquée aucun

*Lettre de  
M. Lerard,  
provinciaire  
apostolique.*

vestige de missionnaire, ils ont arrêté le païen accusateur & l'ont mis en prison pour être puni comme un de ceux qui mettent le trouble dans le païs.

La tranquillité dont nous jouissons pour le présent, donne aux Chrétiens la liberté de s'assembler tout comme ils faisoient avant la persécution. La fête de Pâques a été par-tout célébrée avec un grand concours & beaucoup de solennité; on a aussi fait dans toutes les provinces des services solennels pour le repos de l'ame de Mr. l'évêque de Gabale, supérieur de la mission, mort le 18 Juillet de l'année dernière: il a emporté nos regrets & ceux de tous les Chrétiens que la piété & la reconnoissance a rassemblés en foule autour de son cercueil & à son tombeau, sans oublier toutefois les précautions que la prudence veut qu'on prenne même dans le tems de la plus grande paix.

Le gouvernement vient de donner encore aux Chrétiens une nouvelle marque de sa bonne disposition pour la religion. Les six néophites qui depuis six ans étoient exilés pour la foi & condamnés à servir aux éléphants, ont été mis en liberté sur la fin de l'année tonquinoise, & on a renvoyé une partie des ornemens qu'un Mandarin avoit enlevés de la chapelle d'un missionnaire il y a environ neuf ans. Le college où on élève les naturels du païs, se soutient toujours avec beaucoup de fruit. Il y a dans le royaume peu de prêtres européens, & ceux du païs ont diminué de près d'un tiers pendant la dernière persécution, qui a ôté la facilité de remplacer ceux que la mort avoit enlevés.

*M. Thier-  
baud.*

*La fin l'ordinaire prochain.*

## P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 20 juillet.) Nous venons de posséder en cette ville Mgr. le Comte d'Artois. S. A. R. y étant arrivée de Spa le 13, vers les six heures du soir, est descendu au

palais, en compagnie de nos Sérénissimes Gouverneurs-Généraux, qui étoient allés à sa rencontre jusqu'à Cortenberg. Le 14, ce Prince toujours accompagné des Sérénissimes Gouverneurs-Généraux, a vu ce que les environs offrent de plus remarquable. Il y eut ensuite grand dîner & (après l'exercice à feu) appartement, bal & souper à la cour. Le lendemain le Prince est parti avec LL. AA. RR. pour le château-royal de Marimont, d'où il devoit se rendre à Belœil, maison du prince de ligne, entre Mons & Tournay, pour diriger ensuite sa route vers Paris.

Le gouvernement a fait émaner deux déclarations de l'Empereur du 2 de ce mois; la première concerne l'emploi des biens des couvens supprimés des Trinitaires, & les confréries établies aux Pais-bas pour la rédemption des Captifs; & la seconde regarde les Hermites: en voici la teneur.

*L'Empereur & Roi.*

« Le compte que nous nous sommes fait rendre par le ministère de nos conseillers fiscaux, des causes & des circonstances qui ont donné lieu primitivement à l'introduction des Trinitaires dans ces pais, de la maniere d'être actuelle de ces religieux, de l'état de leurs communautés & couvens, ainsi que de tout ce qui concerne les confréries érigées pour le même objet & dans les mêmes vues de procurer le rachat de nos sujets devenus captifs chez les Barbaresques, nous a mis dans le cas de juger de l'inutilité absolue de l'existence des communautés de cet Ordre dans ces pais, ainsi que du besoin de pourvoir d'une maniere plus solide, plus utile & plus efficace à cet objet intéressant, & d'être convaincus

en même tems de la nécessité de pourvoir aux inconvéniens & aux abus multipliés qui se font introduits & qui se perpétuent dans l'usage & dans l'emploi des fonds, que des principes d'humanité fondés sur la piété & sur la religion, n'ont cessé de procurer à ces confréries, dites de la rédemption des Captifs: ce qui nous a déterminé par un effet de notre affection pour nos sujets, & de nos soins paternels pour tout ce qui intéresse le bien public, à substituer à cet état défectueux & abusif, des moyens propres à remplir avec plus de sûreté & d'utilité l'objet important du rachat des Captifs; ayant trouvé bon en conséquence de faire supprimer en conformité de notre édit du 17 Mars dernier les couvens des Trinitaires dans ces pais, & voulant pourvoir à ce que le revenu de leurs biens & celui des dites confréries soit convenablement employé à l'objet que dessus, nous avons, de l'avis de notre conseil privé, & à la délibération des Sérénissimes Gouverneurs Généraux des Pais-bas, statué & ordonné, statuons & ordonnons les points & articles suivans:

I. Tous les biens, sans exception, des six couvens de Trinitaires supprimés dans ces pais, entreront, comme ceux des autres couvens supprimés, dans la caisse de religion, établie en conséquence de notre édit du 17 Mars dernier, & il en sera de même de tous les produits des confréries, dites de la *Sainte Trinité*, érigées pour le rachat des Captifs; au moyen de quoi nous déclarons, que les deniers de cette caisse de religion seront employés entre-autres aussi au rachat de nos sujets des Pais-bas, qui, sans être au service d'une Puissance étrangère, auront le malheur de tomber dans la captivité chez les Barbaresques.

II. En conséquence de quoi tous ceux à la connoissance de qui il parviendra, qu'un de nos sujets aux Pais-bas, non attaché à quelque service chez l'étranger, aura été pris & se trouvera esclave de quelque Puissance barbaresque, en feront la dénonciation au comité de la dite caisse de religion, établie en notre ville de Bruxelles.

III. Afin que la caisse de religion ait un tableau complet de toutes les fondations & confréries de la rédemption des Captifs en ces pais, tous curés, égliseurs & préposés aux chapelles & confréries, ainsi que les supérieurs des couvens & monasteres où il y aura de pareilles fondations & confréries, & où il se fait des collectes pour le rachat des Captifs, devront, dans le terme de deux mois après la publication des présentes, en faire la dénonciation au comité établi pour la caisse de religion, & y remettre un état exact & détaillé de tous les fonds, rentes & de l'argent comptant de ces fondations & confréries, à peine de cinq cents florins d'amende à encourir solidairement par les curés, égliseurs, préposés & supérieurs susdits; laquelle amende sera versée pour deux tiers dans la caisse de religion; l'autre tiers restant au profit du dénonciateur.

IV. Tous les ans, dans la quinzaine après la fête de la Sainte Trinité, il sera rendu compte sous expurgation de serment par les maîtres en actualité & receveurs de ces confréries ou autres qu'il peut appartenir, par devant commissaires du magistrat du lieu, à l'intervention d'un administrateur ou receveur particulier de la caisse de religion, que le comité autorisera à cet effet, de la recette & dépense de leur entremise; ces comptes devront être rendus & entendus gratuitement, & on n'y pourra allouer que les dépenses en usage pour le service divin aux fêtes ordinaires & à l'entretien décent des chapelles des confréries & de leurs ornemens.

V. Le *boni* résultant de ces comptes sera compté au dit administrateur ou receveur particulier de la caisse de religion à ce commis, lequel le fera passer à la caisse générale de religion, & qui en remettra le reçu à la confrérie.

VI. Les argens, qui se trouvent actuellement en caisse dans les confréries du rachat des Captifs, ou par-tout ailleurs pour cette destination, devront être remis dans le terme de

deux mois après la publication des présentes à la caisse de religion, aux peines portées par l'article 3 ci-dessus ; & les préposés & receveurs de ces fondations & confréries, seront responsables solidairement de tout ce qui pourroit en avoir été détourné.

VII. Nous défendons à toutes personnes, ecclésiastiques, religieuses, ou laïques, de quelque état ou condition qu'elles soient, de faire dans ces pais quelque collecte chez les curés, maîtres, préposés & receveurs des fondations & confréries susdites ou ailleurs, à prétexte de rachat des Captifs, ou sous quelque autre prétexte que ce puisse être ; à peine d'être arrêtées, d'être obligées à la restitution des sommes qu'elles se seroient procurées, & d'être puni arbitrairement selon l'exigence du cas ; bien entendu cependant que dans cette défense ne sont pas comprises les collectes qui se font par les maîtres ou préposés des confréries mêmes, & dont il est fait mention à l'article 3 ci dessus.

Mandons & ordonnons à tous ceux qu'il appartient de se régler & conformer selon ce.

Fait à Bruxelles le 2 Juillet 1783. Paraphé  
*Kulb. vt. Signé, De Reul. »*

### Seconde déclaration.

*L'Empereur & Roi,*

« Sa Majesté voulant faire cesser les incon-  
vénients qui résultent du séjour des Hermites  
dans les bois & à la campagne, elle a trouvé  
bon, de l'avis de son conseil-privé à la dé-  
libération des Sérénissimes Gouverneurs-Géné-  
raux des Pais-bas, de statuer & ordonner, sta-  
tue & ordonne, les points & articles suivans :

Art. I. Tous les Hermites, sans distinction,  
qui se trouvent actuellement établis dans  
quelque hermitage ou autre habitation dans  
les bois ou à la campagne, auront, dans la  
quinzaine de la publication des présentes, à  
s'en retirer & à quitter le nom & le vête-  
ment d'Hermite.

II. Défend Sa Majesté, à tous & un chacun, de porter ou de prendre à l'avenir le nom ni l'habit d'Hermitte, & à tous officiers & gens de loi de permettre, ou de tolérer qu'à l'avenir il s'établisse sous leur ressort aucune habitation isolée sous le nom d'hermitage.

III. Les conseillers-fiscaux des respectives provinces formeront incessamment & remettront au gouvernement une liste des hermitages fondés qui se trouvent sous leur ressort, avec un état des biens & des charges de ces fondations & des chapelles qui pourroient y être annexées, pour en être ordonné comme il appartiendra.

IV. Les Hermites qui desservent ces chapelles continueront, jusqu'à autre disposition, à y demeurer, mais ils devront quitter d'abord le nom & l'habit d'Hermitte.

Mande & ordonne Sa Majesté, à tous ceux qu'il appartient, de se régler & conformer selon ce. Fait à Bruxelles le 2 Juillet 1783. Paraphé Kulb. *vt.* Signé *De Reul.* »

LA HAYE ( le 20 Juillet. ) Les Etats de Hollande & de West-Frise ont repris leurs délibérations. Le 11. les députés des amirautés respectives ont remis à l'assemblée des Etats-généraux le rapport justificatif, que L. H. P. leur avoit demandé concernant la non-sortie de l'escadre destinée pour Brest. Par ce rapport, muni de pieces authentiques, les amirautés se proposent de prouver, que l'événement en question ne sauroit s'attribuer ni à leur mauvaise volonté, ni à leur négligence, puisqu'elles avoient donné les ordres nécessaires par l'expédition. Suivant l'avis des commissaires, nommés par L. H. P. pour éclaircir cette affaire, elle devoit être renvoyée aux juges compétens, c'est-à-dire, aux amirautés.

Le bruit se répand , que L. H. P. ont chargé leurs ministres respectifs à Paris , de représenter au ministère de Versailles , *que puisque les affaires de la compagnie des Indes-orientales , concernant les 14 millions demandés , ne pourroient être réglées si-tôt , L. H. P. requeroient que la conclusion du traité de paix définitif fût retardée pour quelque tems.* A quoi M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes auroit répondu : *qu'il donnoit à L. H. P. le mois de Juillet pour y penser , mais que , passé ce terme , elles devoient s'être déterminées , ou s'attendre que le traité fût conclu sans leur participation.*

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 12 Juillet. ) Le 9 , S. M. eut de longues conférences avec ses ministres , sur des dépêches reçues en dernier lieu de plusieurs cours. M<sup>r</sup>. Deane , l'un des commissaires américains à Paris , vient d'arriver ici pour s'expliquer avec nos ministres sur divers objets relatifs au nouveau traité de commerce entre la Grande-Bretagne & l'Amérique , touchant lesquels M<sup>r</sup>. Hartley n'étoit pas autorisé de traiter.

Une proclamation du Roi en date du 5 de ce mois , permet , jusqu'à nouvel ordre , l'importation de poix , goudron , chanvre , lin , mâts , vergues , merrins , planches , bois de charpente , &c , chevaux , bestiaux , cochons , volailles , &c , pois , fèves , riz , farine &c , du crû & produit des Etats-unis

de l'Amérique, par les sujets & sur des navires de la Grande-Bretagne appartenans à des sujets de S. M., & naviguans conformément aux loix, d'aucun port desdits Etats-unis, à ceux de S. M. dans les Indes-occidentales & l'exportation de rum, mélasses, café, cocos, gingembre & piment, faite des isles des Indes-occidentales, par les sujets de S. M., sur des navires anglois, appartenans à des sujets britanniques, & naviguans conformément aux loix, dans les ports des Etats-unis, en se soumettant au paiement des mêmes réglees & restrictions auxquelles cette exportation est assujettie par les loix lorsqu'elle a lieu pour les colonies angloises de l'Amérique.

La cour a reçu des dépêches de New-York. Elles sont du 4 Juin & ne contiennent aucune nouvelle intéressante. Tout étoit, au départ du paquebot, dans la plus parfaite tranquillité, & l'on ne voïoit faire aucune disposition pour l'évacuation de cette place. On y avoit reçu la confirmation de la prise de l'isle de New-Providence, où 600 Espagnols & 250,000 piaftres sont tombés entre nos mains; mais cette conquête s'est trouvée de trois jours postérieure au commencement de l'armistice convenu entre les Puissances belligérantes.

Attaquera-t-on l'empire ottoman, ou ne l'attaquera-t-on pas? C'est encore un problème, dont la solution dépend, dit-on, de Sa Majesté Prussienne. Entrerens les politiques s'épuisent en raisonnemens, ainsi qu'en

projets, qui vraisemblablement seront démentis par l'événement. Quel sera le partage des vastes possessions des Turcs en Europe ? A qui sur-tout appartiendra Constantinople ? Etablira-t-on généralement la liberté des mers & du commerce ? La France & l'Angleterre soutiendront-elles le Croissant penchant vers son déclin ? Peut-on comparer l'entrée dans la Méditerranée à celle de la Baltique ? Les Puissances qui bordent l'un & l'autre golfes ont-elles le même droit, ou le même pouvoir de la défendre ? Voilà bien des questions ; mais nous touchons au moment qui doit en éclaircir une partie. Si les hostilités commencent, on peut croire que les cours de Pétersbourg & de Vienne font sûres de l'inaction ou du consentement des autres Puissances ; que le commerce du Levant parfaitement libre, satisfera les unes, & que certains avantages contenteront les autres, &c. &c.

### NOUVELLES DIVERSES.

*Extrait d'une lettre de Vienne du 12  
Juillet.*

L'Empereur est arrivé hier au soir. — Une contradiction désespérante continue de regner dans les bruits dont cette ville est inondée sur les affaires politiques du Levant. Selon les uns l'armée russe effrayée du voisinage de la peste qui ravage les Etats turcs, a abandonné la presqu'île de la Crimée, pour se retirer sur les bords du Dnieper. Selon

lon les autres, elle occupe toutes les places de cette principauté, que le Kan a renifes entre les mains de l'Impératrice en se déclarant son vassal. Quelques novellistes vont plus loin & prétendent, comme on l'a déjà dit, que Sahib Guerai aiant entièrement abdiqué, le prince Potemkin a pris possession de ses Etats au nom de la Czarine. Oczakow est certainement encore entre les mains des Turcs. — On a déployé les tentes de l'Empereur près du Belvedere. Quoique l'on soit dans l'usage de les exposer ainsi à l'air tous les deux ou trois ans, cette circonstance donne encore du crédit aux bruits de guerre.

Dans le dernier Journ. p. 426. l. 1. de la note, 25 Mars, lisez 15 Avril. — P. 425. l. 3. énumération, lisez classification — P. 427. l. 23. ni, lisez &. — P. 432. l. 20. & les Janissaires, effacez les 3 lignes suivantes, répétition de ce qu'on lit à la page précéd. — P. 450. l. 10. medecin de cette ville, lisez médecin de Herve.

 C'est à mon insçu qu'on a mis dans le dernier Journal un avis touchant le Dictionnaire historique, conçu de manière à faire croire que j'ai quelque intérêt dans l'impression ou la distribution de ce livre. Je n'ai jamais eu & n'aurai jamais dans la rédaction de quelque ouvrage que ce soit, d'autre intérêt que celui d'une occupation honnête & utile. J'espère que dans la suite on sera plus attentif à ne pas compromettre une délicatesse à laquelle je tiens fortement. Si les libraires ou imprimeurs ont des avis à faire publier, on doit les placer sur les feuilles d'enveloppe, c'est leur place; & quand ces avis ont quelque rapport avec moi, il est juste que je les voie avant leur publication.